

GROUPÉ NATURALISTE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Chronique naturaliste du GNLA



2019



Le Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique...

Le GNLA est une association Loi 1901, née en 2004, d'un désir de constituer un réseau convivial de naturalistes, professionnels ou non, représentant différentes disciplines. Nos activités découlent d'un objectif principal, à savoir la constitution d'un pôle de savoirs naturalistes, à même d'aider les gestionnaires et décideurs dans les orientations prises en vue de la protection de la nature.

Le GNLA diffuse les informations qui lui parviennent, par différents moyens :

- une Chronique naturaliste annuelle : il a été décidé d'éditer annuellement (selon les articles à disposition) une chronique naturaliste qui sera diffusée aussi largement que possible, comprenant des articles sur la biologie des espèces, leur état de conservation, leur détermination, ainsi que la plupart des résultats des suivis menés régulièrement en Loire-Atlantique.
- un site web (www.gnla.fr) : mis à jour aussi régulièrement que possible, présentant l'association et permettant de découvrir quelques comptes-rendus de sorties et de télécharger certains rapports du GNLA et les anciens bulletins. Celui-ci a été complètement refondu début 2017, n'hésitez pas à vous y abonner en y saisissant votre e-mail pour recevoir par mail les nouveautés qui y sont publiées.
- une liste de discussion (yahoogroupes) : accessible uniquement aux adhérents du GNLA, il y circule en temps réel les informations qui y sont communiquées. Il s'agit également d'un lien permettant une communication aisée entre les membres du groupe.
- la base de données en ligne www.faune.loire-atlantique.org : administrée conjointement par le GNLA, la LPO 44 et Bretagne-Vivante, cet outil de saisie des observations permet aux utilisateurs qui le souhaitent de faire bénéficier au GNLA leurs données naturalistes. Cet outil permet aussi de proposer régulièrement des cartes de répartition saisonnières, de courtes notes d'information ...

Édito

La publication de cette chronique 2019 constitue l'une des concrétisations de notre volonté de faire vivre les activités naturalistes du GNLA. J'espère que cette nouvelle publication suscitera l'envie de découvrir les fonds marins, de poursuivre la recherche des Fourmis dans les communes du département encore peu prospectées pour la dernière année annoncée de l'atlas ou de partir à la recherche de nouvelles découvertes botaniques. Nous remercions les auteurs, qui par leur travail, se sont investis dans la vie de notre association.

Un des objectifs de cette chronique est aussi celui de vous inciter au partage de vos observations, découvertes, études et d'en garder une trace. Tous les sujets naturalistes sont les bienvenus et tous les formats (d'une courte note à un article scientifique) ont leur place. N'hésitez donc pas pour proposer votre contribution pour la chronique 2020.

Comme bien souvent, le fonctionnement d'une association repose sur quelques personnes. Le GNLA n'échappe pas à ce constat. Après plusieurs années d'investissement pour collecter les notes et articles, les relire et en assurer la publication, Patrick Trécul a souhaité laisser sa place de rédacteur en chef. Nous le remercions pour sa contribution sans faille sur ce sujet, et pour l'impulsion qu'il a su porter. Deux nouveaux relecteurs, Sébastien Reeber, Laurence Gourdel (Willy Maillard continuant son engagement dans ce domaine) sont venus m'épauler dans ma nouvelle fonction de rédactrice en chef.

2019 marque aussi un changement du bureau. Sébastien Reeber, Président pendant plusieurs années passe le relais à Olivier Poisson. Merci à Sébastien pour son engagement comme Président. Patrick Trécul devient Secrétaire et je continue d'assurer les fonctions de Trésorière.

Le Conseil d'administration a souhaité alerter sur la nécessité de maintenir une dynamique collective, seule garante d'une action pérenne, riche et diverse. Comme vous l'aurez constaté ci-dessus, notre dynamique ne pourra être pérennisée qu'avec l'investissement du plus grand nombre. Nous comptons sur vous.

Pour toute l'équipe de la Chronique,

Caroline HOUALET



Sommaire

La biodiversité sous-marine. L'exemple de la Loire-Atlantique

François ROCHE

P.5

De nouveaux cas de nidification de l'Elanion blanc (*Elanus caeruleus*) (Desfontaines, 1789) en Loire-Atlantique en 2019

Pascal BOURDIN, Didier CLEVA, Patrice OUVRARD, Patrick TRECUL

P.16

Redécouverte du Sérapias langue (*Serapias lingua*) (Linné, 1753) en Loire-Atlantique

Willy MAILLARD

P.21

Stationnement d'un Pouillot brun (*Phylloscopus fuscatus*) (Blyth, 1842) au lac de Grand-Lieu durant l'hiver 2018-2019

Sébastien REEBER

P.22

Etat d'avancement de l'atlas des fourmis de Loire-Atlantique (6ème année)

Clément GOURAUD

P.24

Première mention de la Talève sultane (*Porphyrio porphyrio*) (Linnaeus, 1758) en Loire-Atlantique

Willy MAILLARD

P.29

Le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) (Tunstall, 1771) nicheur en Loire-Atlantique

François GOSSMANN

P.30

Groupe Guifettes Loire-Atlantique. Bilan guifettes nicheuses pour l'année 2019.

Didier MONTFORT, Sébastien REEBER, Jean-Luc DOURIN et Alain TROFIGUE

P.33

La biodiversité sous-marine

L'exemple de la Loire-Atlantique

François ROCHE

Mots clefs : biodiversité sous-marine, Loire-Atlantique

Keywords : underwater biodiversity, Loire-Atlantique

Résumé : cet article propose une première approche de la biodiversité sous-marine de la Loire-Atlantique avec une présentation phylogénétique. L'objectif étant de sensibiliser les naturalistes à ces milieux méconnus et sous prospectés.

Abstract : this article offers a first approach to the underwater biodiversity of Loire-Atlantique with a phylogenetic presentation. The aim is to make naturalists aware of these little-known and under-prospected environments.

La Loire-Atlantique présente des milieux naturels très variés : un grand fleuve (La Loire), des marais (marais de Loire, Brière), un grand lac (Grand-Lieu), des forêts (forêt du Gâvre), et un bocage parfois bien préservé comme par exemple à Notre-Dame-des-Landes. Ces milieux sont maintenant assez bien connus. Beaucoup de naturalistes amateurs et quelques rares professionnels les arpencent. Des groupes comme les oiseaux, les libellules, les chiroptères, les plantes, commencent à être bien connus. D'autres sont dévoilés par quelques passionnés (les fourmis, les papillons de nuit, etc.).

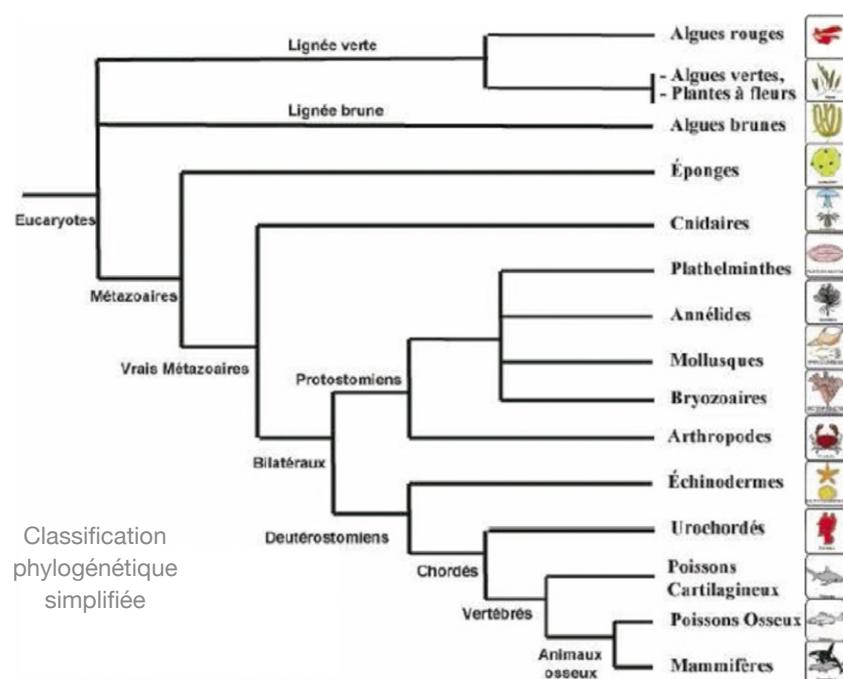
Mais la Loire-Atlantique est également caractérisée par un autre milieu : sa façade maritime, avec pas moins de 133 km de linéaire côtier. C'est un milieu beaucoup moins connu. On connaît les animaux issus de la pêche en mer ou de la pêche à pied. Quelques rares naturalistes s'intéressent à la faune et à la flore de l'estran (zone qui se découvre lors des marées). Mais, en raison de sa difficulté d'accès, le milieu sous-marin est souvent méconnu. Quelques études scientifiques ont été menées depuis le 18^{ème} siècle, principalement à partir d'animaux morts remontés à la surface par dragage. Depuis le dernier tiers du 20^{ème} siècle, la plongée sous-marine, pour une petite part scientifique, mais surtout amateur, à fortement fait progresser les connaissances. La « démocratisation » de la photographie numérique sous-marine, qui permet d'identifier des animaux et végétaux a posteriori, a accéléré ce mouvement. Les sciences participatives sont également en vogue.

Classification

La classification phylogénétique volontairement simplifiée du graphique ci-dessous, liste les « grands groupes » d'êtres vivants que l'on rencontre sous le niveau de la mer.

Quelques groupes d'animaux, soit très marginaux (représentés par très peu d'espèces), soit difficiles d'accès car microscopiques, n'y sont pas listés.

L'avantage d'une telle classification est son caractère (presque) universel. Quel que soit la mer ou l'océan visité dans le Monde et quelle que soit la profondeur (de l'estran parcouru à pied sec, aux grandes profondeurs explorées par des robots sous-marins, en passant par les 50-60 premiers mètres de profondeurs explorés par les plongeurs amateurs), la majorité des espèces vivantes rencontrées entreront dans cet arbre.



Quelle est la situation en Loire-Atlantique ?

Quels moyens avons-nous d'acquérir des connaissances du milieu sous-marin ?

Une quarantaine de clubs de plongée (associatifs principalement) existent en Loire-Atlantique. Tous les plongeurs ne s'intéressent pas à la biologie. Beaucoup préfèrent explorer les épaves ou simplement se balader dans ce milieu « en 3D ». Mais un nombre croissant a pris conscience de la richesse biologique des fonds marins et s'y intéresse. Des « sections biologie » existent maintenant dans beaucoup de clubs. Et au niveau départemental, le Comité Départemental Biologie et Environnement de la FFESSM (Fédération Française d'Etude et de Sport Sous-marin), est particulièrement actif en Loire-Atlantique.

Une étude scientifique récente a également amené beaucoup d'informations sur la biodiversité sous-marine de notre département. En 2013 et 2014, un groupe de plongeurs amateurs « éclairés » a mené un recensement des espèces vivant sous le niveau de la mer autour de l'île Dumet, en suivant un protocole scientifique très strict. Cette petite île, la seule île maritime de Loire-Atlantique, est située à 6,5 km au nord-ouest de Piriac-sur-Mer et a une superficie d'à peine plus de 8 hectares. En explorant une dizaine de sites de plongée autour de ce « cailloux », ce ne sont pas moins de 414 taxons qui y ont été rencontrés. Le terme « taxon » est utilisé, car beaucoup des identifications ont été faites sur photos, alors que pas mal d'espèces ne sont identifiables à ce niveau, que sous loupe binoculaire ou par dissection.

Les plongeurs de Loire-Atlantique ont également la chance de bénéficier de bons spots de plongée à une distance raisonnable des côtes, sur le plateau du Four. Cette zone de hauts fonds, au large du Croisic et de la Turballe, est intégrée au réseau Natura 2000. Les plongées, plutôt faciles techniquement, s'effectuent à faible profondeur, majoritairement entre 5 et 25 mètres. Les courants peuvent y être assez forts. Il faut alors rapidement s'abriter dans les rochers. Et la visibilité y est souvent réduite, à cause principalement de la proximité de la Loire et de la Vilaine qui charrient beaucoup de particules. Mais ces particules en suspension, sont particulièrement favorables aux espèces animales filtrantes, très représentées sur ce site.

Les photos qui illustrent la suite de cet article ont toutes été prises en plongée sur le plateau du Four.

Quelles espèces sont rencontrées en Loire-Atlantique ?

Les végétaux

Les végétaux, sur la terre ferme ou sous l'eau, sont caractérisés par leur utilisation de la photosynthèse pour se nourrir.

Ils ont besoin de lumière. Mais cette lumière est absorbée par l'eau elle-même et limitée par les particules en suspension. De façon générale, leur répartition est fortement limitée à la zone entre la surface et 15-20 mètres de profondeur. Et elles disparaissent généralement complètement à 60 m. En Loire-Atlantique, à cause de la forte turbidité, elles sont peu présentes au-delà de 15 mètres. En comparaison, à Ouessant, où les eaux y sont en général très claires, les grandes algues vertes (laminaires...) sont omniprésentes jusqu'à 25 mètres et les dernières grandes algues rouges sont présentes jusqu'à 35 mètres, ce qui n'est pas sans « gêner » les plongeurs qui ont souvent du mal à progresser dans les grandes forêts d'algues.

Parmi les végétaux, il faut citer les plantes à fleurs et les algues.

- **Les plantes à fleurs** sous-marines ont des racines, des tiges, des fleurs et des fruits. Elles sont très proches des plantes terrestres. Elles sont peu représentées en Loire-Atlantique. La Zostère marine, *Zostera maritima*, espèce fragile et protégée, y est présente. Elle n'est pas citée dans le recensement de l'île Dumet.
- **Les algues** sont bien des végétaux également, mais qui n'ont ni fleurs, ni racines, ni tiges, ni feuilles. L'ensemble du végétal porte le nom de thalle. Par analogie (très simplifiée...) aux plantes à fleurs, les algues sont fixées au substrat par des crampons, les « tiges » se nomment des stipes, et les « feuilles », des frondes. La reproduction est soit végétative par fragmentation du thalle, soit sexuée, soit asexuée (spores, bourgeonnement).

Les algues sont subdivisées en trois grands groupes liés à leur évolution, les algues rouges, les algues brunes et les algues vertes.

«L'inventaire Dumet» en dénombre 70 taxons (50 rouges, 15 brunes et 5 vertes).

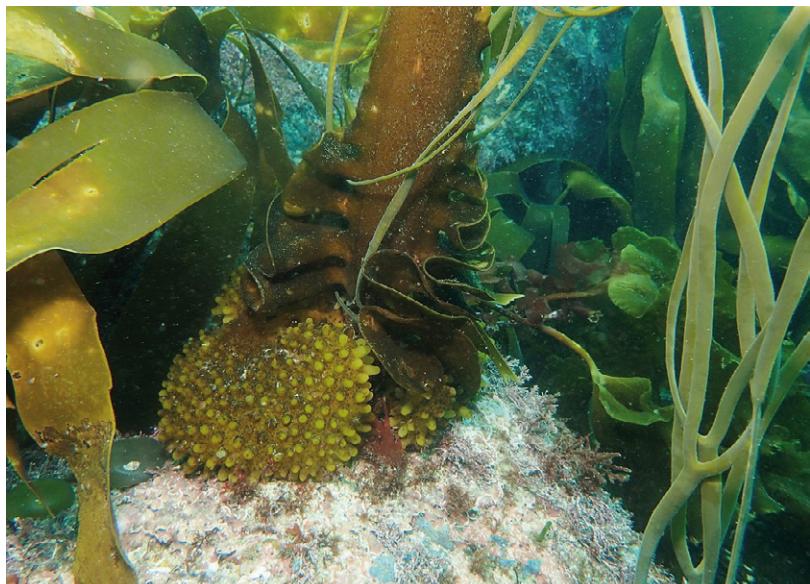


Photo 1 : Lamineaire à bulbes, *Saccorhiza polyschides* (au centre) et *Himanthale*, *Himanthalia elongata* (à droite)

Les animaux

Les animaux, contrairement aux végétaux, ont besoin d'apports organiques externes pour se nourrir.

Dans le milieu sous-marin, contrairement à ce qui s'observe sur la terre ferme, la majorité des animaux est fixée au substrat. Beaucoup sont donc des filtreurs. Ils récoltent, plus ou moins activement, des particules nutritives végétales et animales, en suspension dans l'eau.

En Loire-Atlantique (comme dans le reste du Monde d'ailleurs...), neuf embranchements principaux d'animaux existent.

Si l'on souhaite les classer par complexité biologique, l'ordre (discutable et discuté...) serait le suivant :

- Les éponges, ou spongaires ou porifères.
- Les cnidaires
- Les vers
- Les mollusques
- Les bryozoaires
- Les arthropodes
- Les échinodermes
- Les tuniciers ou urochordés
- Les vertébrés

Les éponges

Les spongaires sont considérés comme les plus simples des animaux pluricellulaires sous-marins. Ils n'ont ni tube digestif, ni système nerveux, ni système circulatoire.

La grande majorité des espèces se nourrit par filtration de l'eau. Selon les espèces, la reproduction est sexuée ou asexuée.

Le mot « éponge » est passé dans le langage courant, car les premières éponges de toilette étaient issues de ces animaux, en particulier de l'espèce *Spongia (Spongia) officinalis*, pêchée en Méditerranée.

Elles intéressent fortement la recherche scientifique pour leurs propriétés anticancéreuses, antivirales, anti-inflammatoires, antifongiques, immunosuppressives, neurosuppressives, relaxantes, antimalariques ou encore antibiotiques

Il en existe environ 3000 espèces dans le Monde (dont beaucoup sont très profondes et donc beaucoup sont encore probablement à découvrir) et 300 dans les eaux françaises. «L'inventaire Dumet» en cite 41 espèces.

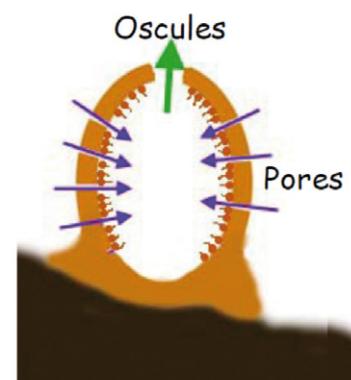


Schéma 1 : Système de filtration des éponges



Photo 2 : Clathrine blanche,
Ascandra contorta



Photo 3 : Fesse d'éléphant,
Pachymatista johnstonia (les zones rouges sont probablement des bactéries ou des micro-algues)



Photo 4 : la cohabitation entre éponges est souvent étroite. De gauche à droite, Clione jaune, *Cliona celata*, Eponge pinceau, *Ciocalypta penicilllus* et probablement Stelligère étoilée, cf *Stelligera rigida*

Les cnidaires

Du grec knidê : ortie. Ce sont des animaux généralement urticants, à très urticants, voire mortels pour beaucoup d'espèces, tropicales généralement. A manipuler avec beaucoup de précaution (ou à ne pas manipuler...).

Les cnidaires se présentent sous deux formes : la forme polype, généralement fixée, et la forme méduse, libre. Beaucoup d'espèces passent par les deux formes au cours de leur développement.

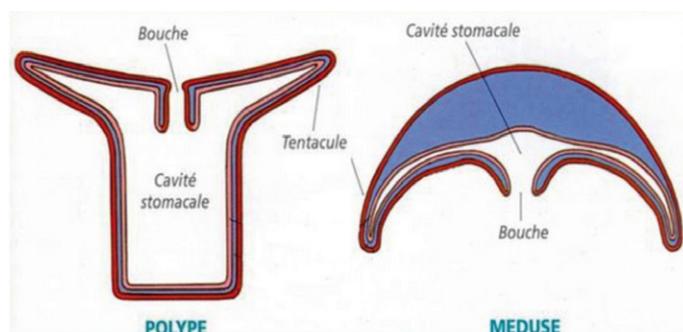


Schéma 2 : Formes polype et méduse des cnidaires

Les cnidaires sont carnivores. Ils se nourrissent par capture d'animaux de taille variable, à l'aide de leurs tentacules, paralysés ou tués par le venin des cellules urticantes. La reproduction des cnidaires est sexuée ou asexuée, et souvent complexe. Il en existe plus de 10 000 espèces dans le Monde, dont beaucoup en eaux tropicales.

«L'inventaire Dumet» en dénombre 50.

Dans les eaux de la Loire-Atlantique, on trouve principalement 4 classes de cnidaires : hydrozoaires, hexacoralliaires, octocoralliaires et scyphozoaires.

- Hydrozoaires (hydraires) : beaucoup de formes possibles, souvent mal connus des plongeurs (photo 5)
- Hexacoralliaires : 6 tentacules ou multiples de 6
 - **Les Cérianthes** : ils vivent dans un tube de mucus enfoncé dans le sédiment (photo 6)



Photo 5 (Hydrozoaire) : Plume d'or, *Gymnangium montagui*



Photo 6 (Hexacoralliaire) : Grand Cérianthe, cf *Cerianthus membranaceus*

- **Les Anémones** : les mieux connus des cnidaires, car visibles également sur l'estran. Elles ont toutes des tentacules qui entourent la bouche. Certaines ont la possibilité de rétracter complètement leurs tentacules, en particulier en cas d'agression ou d'exposition prolongée à l'air libre (à marée basse).



Photo 7 : Aiptasie de Couch,
Aiptasia couchii



Photo 8 : Anémone-bijou,
Corynactis viridis



Photo 9 : Anémone encroûtante
beige, *Epizoanthus arenaceus*

- **Les coraux durs** : présence d'un squelette calcaire.



Photo 10 : Dent de chien, *Caryophyllia smithii* et une balane épibionte *Megatrema anglicum* en haut à droite. (Épibionte : qui vit sur un hôte sans le parasiter.)

- Octocoralliaires : 8 tentacules ou multiples de 8

- **Les coraux mous** : ils n'ont pas de structure « dure ». Seul un hydrosquelette permet de rigidifier la colonie.
- **Les gorgones** : colonies dressées, sur un squelette commun rigide



Photo 11 : Alcyon jaune, *Alcyonium digitatum*



Photo 12 : Gorgone verrueuse, *Eunicella verrucosa*

- **Les méduses vraies** : animaux non fixés, sauf au début de leur existence pour certaines espèces. Par exemple l'Aurélie, *Aurelia aurita*, méduse très commune, passe par une courte phase larvaire pélagique, puis se fixe au substrat en phase polype pour passer l'hiver (voir photo 13). Au printemps suivant, chaque polype se subdivise par bourgeonnement, pour produire une série de petites méduses sous la forme pélagique que nous connaissons.



Photo 13 : Aurélie, *Aurelia aurita* en phase polype

Les vers

Les « vers » ou animaux vermiformes, est un regroupement d'animaux très hétérogènes, regroupant plusieurs embranchements. Ils sont carnivores ou détritivores. Certains sont fixés et filtreurs comme des cnidaires, d'autres sont mobiles et se déplacent vers leurs proies. Beaucoup sont discrets, cachés dans le sédiment ou à l'abri sous les pierres. Deux embranchements principaux sont rencontrés en plongée en Loire-Atlantique. Les plathelminthes et les annélides. «L'inventaire Dumet» en a dénombré 23 espèces (dont 3 plathelminthes, 19 annélides et 1 némerte, un autre embranchement)

- **Les plathelminthes** ou vers plats : pas d'appareil respiratoire ni circulatoire. Beaucoup sont de couleur vive pour indiquer leur toxicité aux prédateurs (photo 14).



Photo 14 : Planaire blanche, *Prostheceraeus vittatus*

- **Les annélides** ou vers annelés : corps segmenté

Ils sont généralement carnivores. Leur système nerveux est souvent très développé. La reproduction est majoritairement sexuée (photo 15).



Photo 15 : Bispire, *Bispira volutacornis*

Les mollusques

C'est l'embranchement le plus important et le plus diversifié parmi les invertébrés marins. Plus de 80 000 espèces sont connues et beaucoup restent à découvrir et/ou à décrire (beaucoup « d'espèces » sont connues depuis parfois plusieurs dizaines d'années, mais sont dans l'attente d'une description scientifique qui leur établira officiellement le rang d'espèce). «L'inventaire Dumet» en a dénombré 64 espèces.

Mollusque : « corps mou », c'est la caractéristique principale et commune de cet embranchement. Beaucoup ont une coquille calcaire, interne ou externe. Ils ont un appareil digestif complet (bouche, tube digestif, estomac et anus) et des branchies pour respirer.

L'embranchement des mollusques est subdivisé en de nombreuses classes.

- **Les gastéropodes prosobranches** : les « escargots ».

Une coquille externe, une tête bien développée et souvent un pied musculeux qui lui sert à la reptation (photo 16).



Photo 16 : Grain de café, *Trivia arctica*

- **Les gastéropodes hétérobranches : les « limaces ».**

La coquille a disparu pour la majorité des espèces. Les branchies sont externes et à l'arrière de l'animal.

Les plus connus et appréciés des plongeurs pour leurs couleurs vives et leur diversité des formes, sont les nudibranches (« branchies nues »). De quelques millimètres à 5-6 cm pour les « géants », ils sont carnivores et hermaphrodites.



Photo 17 : Tritonia rayé, *Tritonia lineata*



Photo 19 : Polycère des Féroé,
Polycera faeroensis



Photo 20 : Limacia, *Limacia clavigera*



Photo 21 : Poulpe commun,
Octopus vulgaris

- **Les céphalopodes : les « Einstein de la mer ».**

Pas de coquille ou un résidu de coquille interne. Ils sont réputés par leur « intelligence » supérieure (beaucoup d'expériences scientifiques l'ont montré). Ils sont également très appréciés des plongeurs par leur curiosité, qui fait qu'avec un peu de patience et d'approche respectueuse, il est souvent possible d'interagir, voire « jouer », avec eux.



Photo 18 : Crimora à papilles, *Crimora papillata*

Les bryozoaires

« L'animal mousse » (du grec brūon, mousse et zōon, animal) tire son nom de son aspect duveteux dû à la forte densité de panaches quasi-microscopiques (les lophophores) qui recouvrent sa surface.

On connaît environ 5000 espèces de bryozoaires (dont 28 dans « l'inventaire Dumet »). Ce sont des animaux coloniaux de formes et de tailles très variées. Ils sont souvent discrets, souvent peu colorés et mal connus des plongeurs. Par plaisirterie dans les formations Bio, quand on voit un « truc bizarre » que l'on n'arrive pas à déterminer sur une photo, la réponse est souvent « Ben, ça doit être un bryozoaire... ».

Ils sont généralement en colonies encroûtantes (étalées sur un support) ou arbustives (dressées). Chaque individu est constitué d'une logette qu'il sécrète (le cystide) et d'un « corps » (le polypide), à l'intérieur de cette logette protectrice. Le panache rétractable (lophophore) lui sert à s'alimenter par capture d'organismes microscopiques passant à sa portée, et à respirer. La reproduction est asexuée ou sexuée (avec souvent des individus qui changent de sexe au cours de leur existence).



Photo 22 : Jeune colonie de Membranipore, *Membranipora membranacea*, sur une fronde de laminaire.

Les arthropodes

Ce sont les « pieds articulés ». 49 espèces vues à l'île Dumet. Les arthropodes marins le plus connus sont les crustacés. Les crustacés sont généralement protégés par une carapace de chitine, qu'ils renouvellement régulièrement durant leur phase de croissance. Ils possèdent deux paires d'antennes et une paire de mandibules.

Les crustacés peuvent être fixés comme les balanes (non, non, la balane n'est pas un coquillage (un mollusque) ; c'est bien un crustacé...) ou les pouce-pieds. Les autres, la majorité, sont « libres ».

Les crustacés peuvent être filtreurs (ceux qui sont fixés), chasseurs, détritivores ou parasites.

La reproduction est généralement sexuée, à sexes séparés ou hermaphrodites. Ils sont souvent ovipares. Chez beaucoup de décapodes (langouste, homard...), le mâle féconde la femelle lorsque celle-ci mue, avant que sa nouvelle carapace ne soit dure.



Photo 23 : Tourteau, *Cancer pagurus*



Photo 24 : *Ceratothoa* sp., le « poux de la langue » des poissons. Un parasite.

Les échinodermes

Les « peau épineuse ». Plus de 6000 espèces dans le Monde, dont 14 dans « l'inventaire Dumet ». De très nombreuses formes, mais une caractéristique commune, une symétrie pentaradiée (d'ordre 5). Ils n'ont pas de tête, et ont un système ambulacraires (des pieds) et un exosquelette généralement calcaire.

Beaucoup de classes, certaines très connues, les équinides (oursins), les astérides (étoiles de mer) ; d'autres moins, les crinoïdes (comatules), les ophiurides (ophiures, mini étoiles de mer très fragiles), les holothurides (concombres de mer, consommés en grand nombre par les Chinois...), etc.

Leurs modes d'alimentation sont variés : des carnivores, des brouteurs d'algues, des filtreurs...

Les sexes sont généralement séparés et la fécondation est souvent externe. Les larves rejoignent le plancton.



Photo 25 : Lèche-doigts de Lefèvre, *Aslia lefevrii*. Il ramène successivement chacun de ses tentacules chargé d'organismes capturés par filtration, dans sa cavité buccale. Il se lèche les doigts !

Les tuniciers ou urochordés

Très peu sont pélagiques (ils se déplacent librement dans l'eau). La grosse majorité (1400 espèces) est fixée. 30 espèces ont été vues autour de l'île Dumet.

Les représentants de cet embranchemement ne « paient pas de mine » de prime abord mais ils sont très « évolués ».

Les tuniciers ont un système nerveux très développé. Les ascidies, la classe de tuniciers la mieux connue des plongeurs, détecte parfaitement l'approche d'un intrus par le mouvement d'eau induit ou le changement de luminosité qu'il provoque. Elles peuvent se rétracter instantanément pour se protéger.

Les tuniciers ont également un système circulatoire complet (dont un cœur) et un système digestif complexe.

Ce sont des filtreurs actifs. Ils génèrent un courant d'eau, qui entre par un siphon inhalant et ressort par un deuxième siphon, exhalant. Ils captent et digèrent les particules nutritives piégées.

Leur reproduction est sexuée. La larve des ascidies ressemble très fortement à celle des têtards (amphibien).

L'organisation des ascidies est variée. Ce sont soit des individus solitaires (les ascidies « simples »), voir schéma 3 ; soit des individus reliés entre eux par un stolon (les ascidies « sociales ») ; soit des individus qui partagent la même enveloppe (tunique) et ont un siphon cloacal exhalant commun (les ascidies « coloniales »).

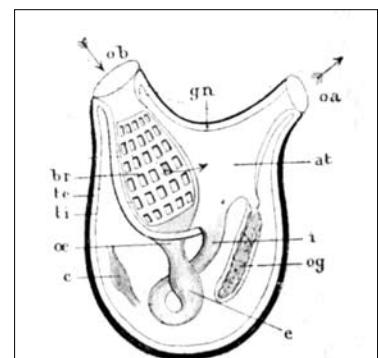


Fig. 658. — Schéma de l'organisation d'une Ascide, en partie d'après Allmann. — *te*, tunique externe, *ti*, tunique interne. *ob*, orifice buccal. *br*, chambre branchiale. *oe*, œsophage. *e*, estomac. *i*, intestin. *at*, atrium. *oa*, orifice a-trial. *gn*, ganglion nerveux. *c*, cœur. *og*, organes génitaux.

Schéma 3 : schéma ancien représentant l'organisation d'une ascidue simple (source inconnue)



Photo 26 : Ascidie simple : la Cione intestinale, *Ciona intestinalis*



Photo 27 : Ascidie sociale : Grande Claveline, *Clavelina lepadiformis*



Photo 28 : Ascidie composée : Didemne spongieux, *Diplosoma spongiforme*

Les vertébrés

Les animaux marins qui ont probablement l'organisation la plus complexe.

Il y a les « mammifères marins », qui n'est pas une classification très scientifique, et bien évidemment les poissons.

Nous connaissons environ 30 000 espèces de poissons dans le Monde, et beaucoup sont encore découvertes chaque année.

Ils mesurent de quelques millimètres à plus de 18 mètres pour le Requin baleine.

Tous ont des branchies, mais quelques-uns arrivent à respirer à l'air libre. Ils vivent dans toutes les eaux du Globe ; des eaux tropicales à plus de 30°C, aux eaux polaires qui peuvent descendre jusqu'à -2,7 °C à l'état liquide.

Les eaux de Loire-Atlantique en comptent (malheureusement...) beaucoup moins d'espèces. «L'inventaire Dumet» 2013-2014 en a dénombré 21 espèces.

Certaines espèces, que l'on retrouve au bout de la canne à pêche ou chez le poissonnier sont bien connues (Bar, Sole, Lieu jaune...) ; d'autres sont beaucoup plus discrètes. Le photographe sous-marin apprécie surtout les espèces les plus calmes qui vivent près du fond, ou encore mieux, celle qui passent la majorité de leur temps immobile sur un rocher, et qui pensent passer inaperçues grâce à leur mimétisme développé...



Photo 29 : Grand Syngnathe, *Syngnathus acus*



Photo 30 : Blennie gattorugine ou Cabot, *Parablennius gattorugine*



Photo 31 : Chabot-buffle, *Taurulus bubalis*

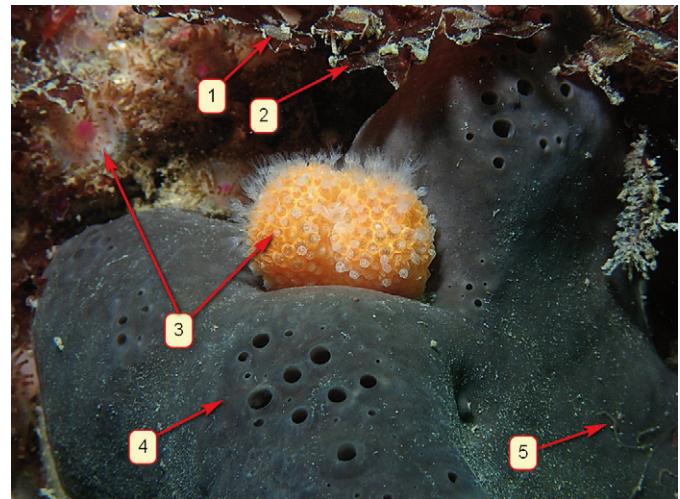


Photo 32 : des individus de 5 embranchements (bryozoaire (1), algue (2), cnidaire (3), spongulaire (4) et arthropode (5)) cohabitent sur les quelques centimètres carrés de cette photo prise sur le plateau du Four, au large de la Loire-Atlantique.

Après avoir évoqué quelques représentants d'organismes vivants répartis dans neuf embranchements principaux, on se rend compte que la mer n'est pas qu'une immense masse d'eau salée. La vie y est omniprésente. Au large de la Loire-Atlantique, comme dans beaucoup de mers du globe, chaque centimètre carré d'habitat favorable, est âprement disputé par de nombreuses espèces qui souhaitent s'y établir. Mais les dangers et les menaces sur ce milieu fragile sont immenses. La pollution, visible par les plastiques, ou invisible par les polluants chimiques est une réalité.

Le dérèglement climatique, qui se traduit dans beaucoup de mers du Monde par un réchauffement et une acidification des eaux, est une réalité.

En Loire-Atlantique, même si quelques espèces de coraux durs y vivent, les grands récifs coralliens n'existent pas. Mais dans les zones tropicales, le phénomène de « blanchiment » des coraux, c'est-à-dire leur mort, est maintenant bien connu, avec toutes les conséquences néfastes pour la biodiversité que cela entraîne. Mais même dans nos eaux métropolitaines, le réchauffement des eaux se fait ressentir. De plus en plus d'espèces du Sud apparaissent au fil des ans. Et, malheureusement, d'autres espèces ne trouvent plus les conditions favorables et disparaissent ou migrent vers des contrées plus septentrionales. Là-encore, l'impact sur la biodiversité est évident. Et pas seulement sur la biodiversité sous-marine. Certaines espèces d'oiseaux marins souffrent fortement de ce phénomène. Au large de nos côtes, le chalutage, par son caractère non sélectif, met en danger certaines espèces de poissons en mauvais état de conservation et provoque de trop nombreuses captures accidentielles de mammifères marins. La pêche à pied mal maîtrisée provoque des hécatombes. Beaucoup de cas de piétinement de Zostères, espèce très fragile. Beaucoup de cas de pierres retournées non remises en place, condamnant à mort tous les animaux fixés exposés au soleil. Et d'autres menaces se profilent. Quel sera l'impact du champ d'éoliennes du banc de Guérande ? Quel impact sur les mammifères marins de cette zone durant la période de construction ? Un recensement de la biodiversité pré-implantation est en cours. Un second, régulier ensuite, nous le dira probablement.

La mer est un milieu fragile à connaître et à protéger !

Crédit photo : François ROCHE (avec son aimable autorisation...)

Bibliographie :

- Subqua Hors-série n°1, à la découverte de la vie sous-marine, 5ème édition, FFESSM, 2016
- Bay-Nouailhat A., Bay-Nouailhat W., Cocaud A. (2016) Inventaire faunistique et floristique marins de l'Ile Dumet (Loire-Atlantique), - Saisons 2013 - 2014. CREBS CIBPL de la FFESSM
- Découvrir la vie sous-marine Atlantique, Manche et mer du Nord, Steven Weinberg, GAP, 2016
- Présentation « Les cnidaires », Christian PARENT, formation PB2, CODEP 44, 2016

Sites Internet :

- DORIS <https://doris.ffessm.fr/>
- Mer et Littoral <https://www.mer-littoral.org/>
- Etran 22 <https://nature22.com/estran22/estran.html>

Je remercie Yvelyse MATHIEU, mon binôme habituel de plongée et formatrice bénévole en biologie sous-marine au sein de la FFESSM, pour sa relecture attentive.

De nouveaux cas de nidification de l'Elanion blanc (*Elanus caeruleus*) (Desfontaines, 1789) en Loire-Atlantique en 2019

Pascal Bourdin, Didier Cléva, Patrice Ouvrard, Patrick Trécul

Mots clefs : Elanion blanc, reproduction, nidification, Loire-Atlantique

Keywords : Black-winged Kite, breeding, nesting, Loire-Atlantique

Résumé : l'Elanion blanc a niché pour la première fois en Loire-Atlantique en 2012. Cette espèce s'est depuis reproduite à nouveau plusieurs fois, y compris en 2019. Au cours de cette dernière année, deux nouveaux sites de reproduction ont pu être attestés.

Abstract : the Black-winged Kite nested for the first time in Loire-Atlantique in 2012. This species has since reproduced several times, including 2019. In 2019, two new breeding sites have been attested.



Photo 1 : Elanion blanc juvénile en chasse le 21 novembre 2019 à Saint-Hilaire-de-Clisson (P. Trécul)

Introduction

L'Elanion blanc est un rapace originaire d'Afrique dont l'aire de répartition est en expansion constante vers le nord. Si sa première nidification en France date de 1990 (département des Landes), sa première observation en Loire-Atlantique est enregistrée en 1998, avec un individu observé à Saint-Cyr-en-Retz. Il faudra attendre ensuite 10 ans avant une seconde mention à Pannecé en 2008.

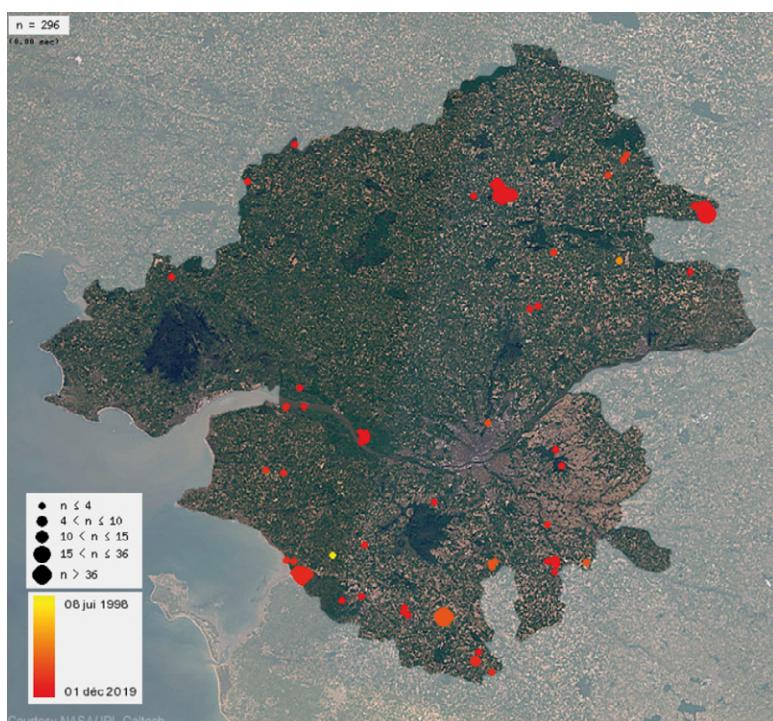
2012 aura été une année charnière pour la colonisation de l'espèce dans plusieurs départements français. Pour la Loire-Atlantique, ce fut l'année où la toute première nidification fut observée. Un couple sera suivi à Corcoué-sur-Logne par un petit groupe d'observateurs et donnera naissance à un unique jeune cette année-là (CLEVA & NAUD, 2013).

Ce même automne 2012, à Saint-Hilaire-de-Clisson, 3 juvéniles sont observés durant plusieurs semaines, laissant présager d'une nidification locale (CLEVA & OUVRARD, 2013).

Il est difficile de savoir si c'est le couple de Corcoué-sur-Logne qui s'est depuis reproduit assez régulièrement dans le sud du département, sur la commune de Legé.

Il faut noter que des observations ponctuelles de ce rapace ont été de plus en plus fréquentes dans le département (carte 1). Cependant, aucun autre cas de reproduction n'avait a priori été constaté avant 2019 en dehors de la commune de Legé.

Cette année marquera incontestablement un nouveau « palier » dans l'installation de l'Elanion blanc en Loire-Atlantique, puisque trois couples différents, à minima, ont réussi à produire des jeunes.



Carte 1 : Répartition temporelle des observations d'Elanion blanc en Loire-Atlantique d'après www.faune-loire-atlantique.org

Photo 2 : Un Elanion blanc se devine dans le chêne couvert de Lierre où était installé le nid au printemps 2016 (D. Cléva)

Évolution de la situation dans le secteur de Corcoué-sur-Logne

Concernant la reproduction de 2012 à Corcoué-sur-Logne, la dernière observation date du 13 janvier 2013. Il faut attendre plus de deux ans avant de revoir cette espèce dans le sud du département. En effet, un individu est observé à trois reprises à l'est de la commune de Legé durant la première quinzaine de février 2015. Un adulte est également contacté sur la commune voisine de Mormaison, en Vendée, durant cette période. Il s'agit probablement du même individu.



13 03 2016

Une nouvelle période sans observation s'écoule durant 9 mois avant qu'un adulte soit aperçu le 21 novembre 2015 sur un secteur proche de l'observation de février. Cet oiseau est vu régulièrement seul durant 109 jours précisément, avant qu'un second adulte soit également vu sur ce secteur le 10 mars 2016. S'ensuit une première reproduction donnant naissance à deux jeunes et dont la ponte se situe vers le 25 mars et un premier envol vers le 30 mai. Le nid a été construit dans un lierre épais couvrant un petit chêne situé dans une haie maigrelette (Photo 2). Le couple donnera également naissance à une seconde nichée de deux jeunes avec une ponte ayant eu lieu un peu avant le 20 juin et dont l'envol se situe vers le 22 juillet. Le nid a été construit dans le lierre d'un petit chêne à une dizaine de mètres du premier.

Les 6 oiseaux sont observés sur des secteurs proches du lieu de nidification le 16 octobre 2016. Les jeunes de la première nichée deviennent difficiles à différencier des adultes.

Des observations ponctuelles d'un individu perdurent jusqu'à la fin du mois de mars 2017, puis la pression de suivi se relâche. Durant le quatrième trimestre 2017 et le premier trimestre 2018, les observations sont de plus en plus régulières, d'un individu, puis deux et même trois dans un secteur situé à 1.4 km du site de reproduction de 2016. Différents signes indiquent qu'une tentative de reproduction a eu lieu au printemps 2018. Celle-ci a échoué mais si elle avait eu lieu, le cycle se serait déroulé durant la même période que celui de la première nidification de 2016. Ce couple donnera pourtant naissance à une nichée de cinq jeunes dont l'envol a lieu vers le 20 août 2018, soit une ponte qui a dû avoir lieu vers le 15 juin. Le suivi de la dispersion des jeunes a été difficile, mais quatre individus dont au moins un adulte et deux jeunes sont aperçus à 2.7 km du site de naissance le 2 novembre 2018. La distance d'observation est assez importante, rendant difficile la détermination des âges. Rappelons que l'Elanion blanc acquiert un plumage quasi adulte dès le 8e mois, parfois avant, et que seules les extrémités blanches des primaires, visibles dans d'excellentes conditions d'observation, permettent de repérer les individus d'un an environ. Des individus sont encore observés ponctuellement sur cette zone jusqu'à la fin de l'année 2018.

Le 26 juin 2019, les observateurs constatent la présence de trois jeunes juste sortis du nid et de deux adultes dans la même haie que l'année précédente. Il s'avère que le point d'observation choisi en 2018 ne permet pas de voir l'arbre où se situe le nid construit en 2019. Il faut donc observer à l'opposé. Mais ce nouvel emplacement rend les observateurs nettement plus visibles des Elanions. C'est pour éviter un trop grand risque de dérangement que ce point avait été banni. Compte tenu de la date d'observation, la ponte a dû être déposée vers le 20 avril 2019.

L'espèce est encore présente à la fin de cette année 2019. Toutes ces observations ont été réalisées par un groupe d'observateurs locaux constitué de Didier Cléva (co-auteur de cet article), Jo Douillard, Alain Sauvage et Thomas Boudeau.

Deux autres sites de nidification au sud-est du département en 2019

Si les auteurs souhaitent rester discret sur les sites exacts de nidification et s'en tenir dans cet article uniquement à des informations « à la commune », c'est avant tout pour la tranquillité des oiseaux. En effet, un couple qui tentait de s'installer à Treffieux en fin d'hiver / début de printemps 2019 semble avoir été mis en échec. Il n'est pas impossible que des observateurs ou photographes ayant eu accès à l'information, et moins scrupuleux que les ornithologues qui avaient débuté le suivi de cette nidification, en aient été la cause. Les observations des auteurs de cet article ne sont pour l'instant pas saisies sur les bases de données départementales. Elles le seront lorsqu'ils jugeront que ces informations ne risquent plus de compromettre les installations récentes.

Le second couple nicheur a été découvert en mai 2019 à Remouillé grâce à une information dévoilée par M. et Mme Charrier dans des circonstances peu banales. Lors d'une animation nature sur la commune, cette élue a découvert fortuitement dans le Guide ornithologique de l'animateur, alors que celui-ci feuilletait l'ouvrage, la représentation de ce petit rapace clair qu'elle voyait régulièrement depuis sa maison et qu'elle n'avait pas identifié.

La description alors fournie sera parfaitement convaincante et, au cours des jours suivants, un petit groupe de trois observateurs (Pascal Bourdin, Patrice Ouvrard et Patrick Trécul) s'organisera pour suivre à distance l'évolution du couple effectivement bien cantonné sur la commune de Remouillé, à l'endroit où Mme Charrier l'avait situé.

Notons qu'un adulte avait déjà été observé le 26 décembre 2018 par Pascal Bourdin dans ce secteur, et qu'il s'agissait probablement de l'un des deux adultes de ce couple nicheur.

Le 28 mai 2019 Patrice Ouvrard et Patrick Trécul observent un accouplement et des transports de branchettes dans un chêne.

Par la suite Pascal Bourdin et Patrice Ouvrard ont pu observer différents comportements (apports de proies au nid par le mâle, puis nourrissage par les deux parents) qui permettent d'estimer le début de la couvaison au 1er juin 2019. Le 7 juin, jour de la tempête « Miguel », aucun adulte n'est observé à proximité du nid, qui est balancé de tous côtés. Malgré cela, le 14 juin, la couvaison continuait. La date d'éclosion est estimée à la fin juin ou début juillet (la couvaison dure 30 à 40 jours selon la météo). Quatre jeunes seront observés à l'envol le 26 juin (photos 5 et 6).



Photo 3 : couple de Remouillé observé le 21 juillet 2019 avec une très forte activité (nourrissage des jeunes et accouplements) (P. Bourdin)



Photo 4 : les quatre juvéniles de Remouillé à proximité immédiate du nid (P. Ouvrard)



Photo 5 : un juvénile se pose sur un piquet à proximité de l'observateur le 31 juillet 2019 (P. Ouvrard)



Photo 6 : l'une des dernières observations de jeunes dans ce secteur (environ 3,5 km du nid), le 17 septembre 2019 (P. Bourdin)

Début septembre, alors que les juvéniles de la première nichée étaient toujours présents dans le secteur, le couple a tenté une seconde reproduction à quelques centaines de mètres (accouplements, transports de matériaux), mais le 15 septembre, Pascal Bourdin constatait que des chasseurs étaient postés juste en dessous du nouveau site présumé de nidification. Le dérangement a manifestement été trop important, car bien que les adultes aient à nouveau été observés pendant quelques jours aux alentours, ils ont fini par désérer le secteur.

Le dernier couple nicheur, à Saint-Hilaire-de-Clisson, a été découvert par Patrice Ouvrard le 4 novembre 2019, après l'envol d'au moins trois jeunes ayant environ un mois lors de la découverte (observation simultanée de cinq élanions : un couple et trois juvéniles). Ces oiseaux sont restés présents dans le même secteur au moins jusqu'à la fin du mois de décembre.

Ce dernier cas de nidification est remarquable à plusieurs titres. Tout d'abord il a eu lieu à seulement quelques mètres de l'endroit où trois jeunes avaient déjà été observés en 2012. Ensuite, il a prouvé l'aptitude des adultes à « déjouer » les observateurs. En effet, après plusieurs observations d'adultes au cours de l'hiver, les oiseaux s'étaient fait « invisibles », au point que nous avions pensé que le couple de Remouillé était constitué des individus observés au cours de l'hiver sur la commune voisine de Saint-Hilaire-de-Clisson. Ça n'était manifestement pas le cas, ce couple était toujours présent et malgré une forte pression d'observation, il avait tout simplement su rester très discret. Il aura fallu attendre l'envol des jeunes pour découvrir la bonne surprise. A l'heure où nous écrivons cet article, il est possible que la femelle soit occupée à couver puisque lors des dernières observations, les juvéniles issus de ce couple n'ont jamais été observés simultanément avec deux adultes. Seul l'avenir pourra confirmer ces suppositions puisque le lieu exact de nidification nous est inconnu.



Photo 7 : l'un des 3 jeunes observés à Saint Hilaire de Clisson le 21 novembre 2019 (P. Trécul)

Description des habitats

Dans les trois cas, le milieu dans lequel les couples se sont installés et où ils chassent avec leurs jeunes sont constitués d'un bocage assez lâche, alternant parcelles cultivées et grandes prairies, maillées par des haies plutôt discontinues mais dans lesquelles on trouve des arbres plus grands dominants le reste de la haie, isolés et bien couverts de lierre. Ce sont ces derniers qui semblent obtenir les faveurs des élanions pour l'installation des nids.

Limites à cet exercice de synthèse

Il est fort probable que d'autres couples aient pu nichier en Loire-Atlantique cette année sans que nous n'en ayons été informés ou même sans que personne ne s'en soit rendu compte.

Trois secteurs sembleraient à surveiller dans les années à venir compte-tenu des observations qui semblent s'y répéter : le nord-est du département, le Marais Breton et l'estuaire de la Loire.

Si des témoins avaient des informations à nous communiquer, qu'ils n'hésitent pas à entrer en contact avec le GNLA. Il serait intéressant qu'une sorte de « réseau informel » puisse surveiller l'évolution de la situation dans les quelques années à venir, à l'instar du « Groupe Faucon pèlerin » qui existe dans le département et qui regroupe des ornithologues de divers horizons tous passionnés par le suivi de cet autre rapace.

Bien évidemment, si la tendance se confirmait, l'espèce deviendrait alors relativement fréquente et l'intérêt d'un tel suivi et d'une telle confidentialité ne serait alors plus forcément justifié.

Remerciements et note aux futurs observateurs

Si vous êtes vous-même amenés à l'avenir à avoir des indices de reproduction de cette espèce, merci de vous faire connaître auprès du GNLA afin de vous faire assister ou conseiller dans le suivi par les personnes désormais familiarisées avec cet oiseau. Dans tous les cas, nous vous encourageons à ne diffuser vos observations qu'avec une grande prudence. L'Elanion blanc est une espèce encore rare et très sensible aux dérangements dans notre région. Son côté très « photogénique » à tendance à susciter l'envie de certains observateurs-photographes à vouloir s'approcher plus que de raison. Au-delà du respect des oiseaux, il convient aussi d'entretenir des relations saines avec les riverains afin que la présence régulière de quelques naturalistes ne devienne pas à leurs yeux, problématique. La multiplication des observateurs peut mener à des tensions avec le voisinage et cela peut s'avérer préjudiciable pour tout le monde.

Nous remercions donc toutes les personnes qui ont observé ces oiseaux et qui ont su rester discrets jusqu'ici, ainsi que les propriétaires et riverains qui ont accepté la présence régulière des observateurs.

Nous remercions également la nouvelle équipe qui a coordonné l'édition de cette Chronique naturaliste du GNLA.

Bibliographie :

- CLEVA D., NAUD C. (2013). Suivi d'un couple reproducteur d'Elanion blanc *Elanus caeruleus* (Desfontaines, 1789) en Loire-Atlantique. Chronique Naturaliste 2012-2013 du GNLA, pp 9 à 18.
- CLEVA D., OUVRARD P. (2013). Les observations de l'Elanion blanc *Elanus caeruleus* (Desfontaines, 1789) en Loire-Atlantique. Chronique Naturaliste 2012-2013 du GNLA, pp 4 à 8.
- CLEVA D., DUCHENNE, TAVENON (2014). L'Elanion Blanc. in MARCHADOUR (coord.), 2014, Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. Delachaux et Niestlé, Paris ; 576 p., pp 118 à 121.

Webographie :

www.faune-loire-atlantique.org

Redécouverte du Sérapias langue (*Serapias lingua*) (Linné, 1753) en Loire-Atlantique

Willy MAILLARD

Mots clefs : Sérapias langue, Loire-Atlantique

Keywords : Tongue-orchid, Loire-Atlantique

Résumé : redécouverte en Loire-Atlantique d'une espèce rare d'orchidée, le Sérapias langue

Abstract : rediscovery in Loire-Atlantique of a rare species of orchid, the Tongue-orchid

Le 24 mai 2018, une plante du genre *Serapias* est découverte le long d'une piste sur le site de l'Ecarpière à Gétigné. Toutefois, n'étant pas certain de l'espèce, des photos avaient été transmises à certains botanistes qui ont confirmé par la suite qu'il s'agissait bien de *Serapias lingua*, une espèce d'orchidée rare en Pays de la Loire, dont la population a été estimée à près de 40 pieds. Dans le même temps, une autre station plus importante était également découverte au Pouliguen (D. Chagneau, comm. pers.). Ce nouveau taxon, et le second *Serapias* pour le site, ajoute encore un intérêt dont la faune et la flore ont déjà fait l'objet de nombreux inventaires par les bénévoles du Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique et de Bretagne Vivante (Chagneau, 2009).

Cette orchidée était considérée comme très rare et intéressante, « *apparue en Loire-Atlantique près de Clisson il y a une vingtaine d'années (R. Petit), mais disparue depuis* » (Dupont, 2001). En effet, présente dans l'aire méditerranéenne-atlantique, elle se développe principalement au sud d'une ligne Nantes-Lyon.

La découverte est alors transmise au Conservatoire Botanique National et suscite l'intérêt puisque *Serapias lingua* est considéré « en danger » sur la Liste rouge de la flore vasculaire des Pays de la Loire (Dortel et al., 2016). D'autre part, dans le cadre de l'actualisation de l'atlas des orchidées de Loire-Atlantique, il a été décidé en 2019 d'orienter les actions sur les espèces d'orchidées à très forte valeur patrimoniale, dont fait partie ce taxon.

Ainsi, le 24 mai 2019, Cécile Mesnage, Dominique Chagneau et moi-même nous sommes rendus sur le site, avec l'autorisation d'Orano, afin de vérifier la station et de renseigner une fiche de suivi stationnel prévue à cet effet (Magnanou et al., 2008). La station était en pleine floraison, particulièrement dense et comptait 67 pieds. Située le long d'une piste, elle ne présente a priori que peu de risques de disparition, toutefois le personnel d'Orano a été informé de l'intérêt et de la gestion à mettre en place pour sa conservation.



Bibliographie :

- Chagneau D. (2009). Un site artificiel remarquable : l'Ecarpière à Gétigné (Loire-Atlantique). CBN Brest, Erica, Revue des botanistes du Massif armoricain, n°22 : 93-98.
- Dortel F., Magnanou S., Brindejonc O., Dissez C. (2016). Liste rouge de la flore vasculaire des Pays de la Loire. Evaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'IUCN. Brochure. Brest : CBN Brest, 24 pages.
- Dupont P. (2001). Atlas floristique de la Loire-Atlantique et de la Vendée. Tome 2, cartes et commentaires. Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France, Conservatoire Botanique National. Editions Siloë, 559 pages.
- Magnanou S., Quéré E., Bougault C. (2008). Le suivi des stations de plantes vulnérables. Définitions et protocole pour le remplissage des fiches de suivi. Document technique, CBN Brest, 52 pages.

Stationnement d'un Pouillot brun (*Phylloscopus fuscatus*) (Blyth, 1842) au lac de Grand-Lieu durant l'hiver 2018-2019

Sébastien REEBER

Mots clefs : Pouillot brun, Loire-Atlantique

Keywords : Dusky Warbler, Loire-Atlantique

Résumé : troisième mention du Pouillot brun en Loire-Atlantique

Abstract : third mention of the Dusky Warbler in Loire-Atlantique



Photo 1 : individu capturé le 31 octobre 2018



Photo 2 : individu bagué et retrouvé le 9 novembre dans le même périmètre

Le Pouillot brun *Phylloscopus fuscatus* est une espèce dont l'aire de reproduction couvre une grande partie de la Sibérie et qui hiverne principalement dans l'est et le sud asiatique. Quelques dizaines d'oiseaux se perdent chaque année en Europe de l'Ouest, la France comptabilisant un peu moins d'une centaine de données homologuées jusqu'en 2018 inclus*. Si on excepte sept mentions pour les mois de décembre, janvier, avril et mai, toutes les observations françaises ont été obtenues en octobre et novembre, avec un pic d'abondance situé vers le 1er novembre.

En Loire-Atlantique, il existait jusqu'alors deux mentions correspondant à des captures dans le cadre des opérations de baguage menées à l'automne dans les saulaies du lac de Grand-Lieu, les 30 octobre 2013 (O. Poisson, Y. Brilland) et le 2 novembre 2017 (O. Poisson). Une troisième capture s'est ajoutée en 2018, obtenue exactement au même endroit situé le long du Canal Guerlain, dans la partie nord de la Réserve Naturelle Nationale, le 31 octobre, par Julien Mérot (photo 1).

Il est tout d'abord intéressant de noter la très forte concomitance des dates, qui coïncident par ailleurs parfaitement au schéma national. Toutefois, la troisième capture se distingue des deux premières par le fait que l'oiseau a été revu par la suite... En effet, les 6 et 7 novembre 2018, un Pouillot brun est repéré à ses cris caractéristiques autour de la Maison de garde, située à environ 700 mètres du site de capture. Difficile à bien observer dans un premier temps, il est ensuite rapidement établi que l'oiseau est bien celui bagué une semaine auparavant. L'oiseau sera ensuite revu ou entendu très régulièrement sur le même secteur, et ce jusqu'au 15 février 2019 (photo 2). Il arpente régulièrement les rives de la zone d'inondation, fréquentant principalement la végétation basse, mais aussi le jardin, le compost et le lierre de la maison de garde !

Ces dernières années semblent avoir vu une augmentation de la fréquence de ce pouillot en France, puisque ce sont entre cinq et onze oiseaux qui ont été signalés dans notre pays chaque année depuis 2015. Tout comme pour le Pouillot à grands sourcils *P. inornatus*, cette tendance a été accompagnée d'une fréquence accrue des observations hivernales. On peut même mentionner les stationnements du 10 janvier au 2 février 2015 à Villeneuve-lès-Maguelone, Hérault, 3 décembre 2015 au 11 mars 2016 à Loon-Plage, Nord, et du 20 décembre 2017 au 28 janvier 2018 à Tardinghen, Pas-de-Calais*, alors qu'aucun stationnement connu précédemment n'avait dépassé 12 jours en France... Notre Pouillot brun de Grand-Lieu s'inscrit donc bien dans cette tendance, et a même eu l'honneur d'établir un nouveau record national de la durée du stationnement, avec 110 jours de présence constatée !

* Source : base de données du CHN (<http://www.chn-france.org/>)

État d'avancement de l'atlas des fourmis de Loire-Atlantique (6^{ème} année)

Clément GOURAUD

Mots clefs : atlas départemental, Hymenoptera, Formicidae (fourmis), Loire-Atlantique (France)

Keywords : district atlas, Hymenoptera, Formicidae (ants), Loire-Atlantique (France)

Résumé : en 2019, la base de données a atteint 17 000 témoignages récents dont plus de 9 000 concernent l'atlas en cours en Loire-Atlantique (98 mailles UTM). Deux nouvelles espèces ont été identifiées dans le département : *Tapinoma pygmaeum* et *Pheidole pallidula*. La myrmécofaune départementale compte désormais 75 taxons. L'année 2020 marque la fin des prospections pour l'atlas des fourmis de Loire-Atlantique.

Abstract : in 2019, the database reached 17,000 recent testimonials. More than 9,000 data are related to the current Atlas in Loire-Atlantique (98 UTM squares). Two new species have been identified in Loire-Atlantique : *Tapinoma pygmaeum* and *Pheidole pallidula*. The local myrmecofauna has 75 taxa. 2020 is the last year of this survey.

Introduction

Malgré l'intérêt qu'elles suscitent chez les scientifiques, les fourmis sont bien souvent méconnues en dehors des laboratoires. Peu de naturalistes se sont familiarisés avec cette famille d'Hyménoptères pourtant essentielle au bon fonctionnement des écosystèmes. Les fourmis sont finalement peu étudiées dans leur milieu naturel et les enjeux de conservation demeurent imperceptibles pour les gestionnaires d'espaces naturels. Afin de répondre à ces attentes, en 2014 a été lancé un atlas des fourmis en Loire-Atlantique. Plus de 200 observateurs participent à ce projet initié par le Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique, l'Atlas Entomologique Régional et le Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricains qui apporta en 2016 un rayonnement plus large de l'inventaire : l'enquête sur la répartition des fourmis armoricaines. A ce jour, plus de 80 espèces sont connues dans le Grand-Ouest armoricain. La connaissance de ce groupe a été multipliée par trois en six ans. En Loire-Atlantique, l'atlas permet à l'heure actuelle d'identifier des cortèges d'espèces, d'estimer leur patrimonialité, d'informer et sensibiliser le public.

Etat des connaissances

En 2019, la prospection des mailles de Loire-Atlantique s'est essentiellement concentrée sur la moitié Nord du département. Le nombre de témoignages a atteint (au 11 janvier 2019) exactement 9456 données contemporaines (période 2000-2019) auxquelles peuvent être ajoutés un peu plus d'une centaine de témoignages antérieurs (période 1884-1999).

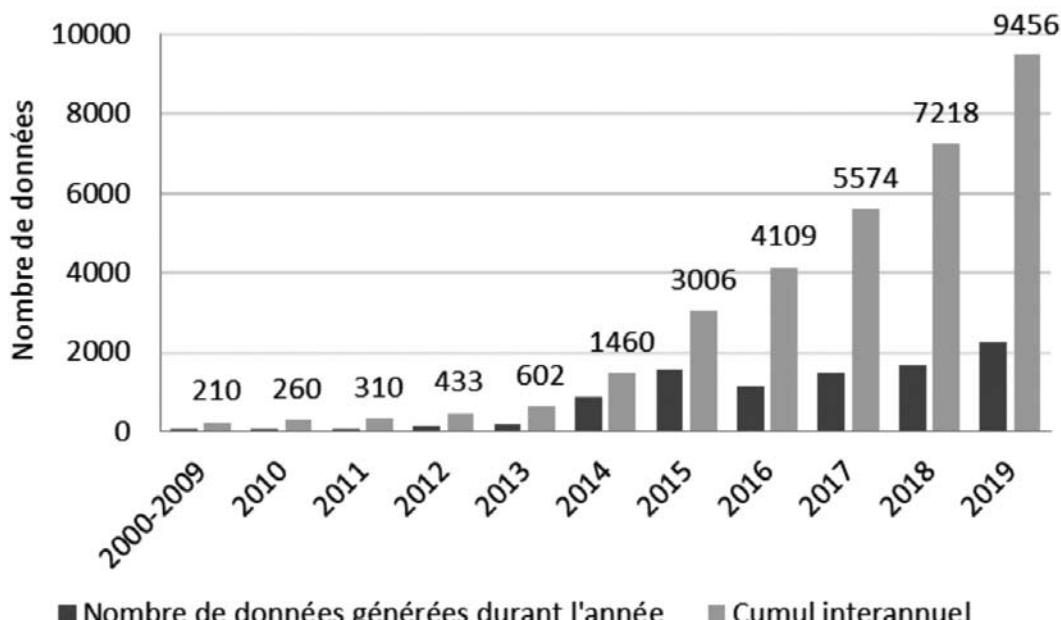


Figure 1 : Évolution du nombre de données sur la période [2000 - 2019]

Les efforts à mener pour cette dernière année d'inventaire devront se concentrer sur l'estuaire de la Loire et le Pays de Retz (quart Sud-Ouest du département). Les communes prioritaires à prospector sont :

Assérac – Blain – Bois-de-Céné (85) – Bouée – Bouin (85) – Bouvron – Camoël (56) – Chaumes-en-Retz – Cordemais – Corsept – Donges – Falleron (85) – Fay-de-Bretagne – Férel (56) – Fresnay-en-Retz – Frossay – Héric – Joué-sur-Erdre – La Chapelle-Launay – La Chevallerais – La Garnache (85) – La Planche – Lavau-sur-Loire – Machecoul – Malville – Préfailles – Rouans – Safré – Saint-Brévin-les-Pins – Saint-Hilaire-des-Chaléons – Sainte-Pazanne – Saint-André-des-Eaux – Saint-Joachim – Saint-Lyphard – Saint-Père-en-Retz – Saint-Philbert-de-Bouaine (85) – Saint-Viaud – Savenay – Vieillevigne – Vue – Quilly.

Les cartes de répartition sont complètes pour trois espèces dont l'occupation est avérée pour la totalité des mailles : *Formica cunicularia*, *Lasius emarginatus*, *Lasius niger*. D'autres fourmis sont certainement présentes sur l'ensemble du département. Leur déetectabilité aisée devrait permettre de compléter les dernières mailles lacunaires. Il s'agit des taxons suivants : *Aphaenogaster subterranea*, *Formica fusca*, *Lasius alienus*, *Lasius brunneus*, *Lasius fuliginosus*, *Hypoponera eduardi*, *Myrmecina graminicola*, *Myrmica sabuleti*, *Myrmica scabrinodis*, *Myrmica specioides*, *Myrmica ruginodis*, *Tapinoma erraticum*, *Temnothorax nylanderii* et *Temnothorax unifasciatus*.

Des taxons plus rares ou à fort enjeu de conservation doivent faire l'objet d'une attention particulière. Il s'agit notamment des fourmis inscrites en liste des espèces déterminantes ZNIEFF en Pays-de-la-Loire : *Formica picea*, *Formica polyctena*, *Formica rufa*, *Formica sanguinea*, *Formica selysi*, *Formicoxenus nitidulus*, *Lasius psammophilus*, *Messor capitatus*, *Myrmica gallienii*, *Myrmica rugulosa*, *Myrmica spinosior* et *Polyergus rufescens*.

L'objectif de l'année 2020 est d'augmenter la pression d'échantillonnage sur les mailles où le nombre de témoignages récents est inférieur à 100. Les cartes ci-dessous montrent la complétude des prospections (carte de gauche) et la richesse spécifique avérée par maille (carte de droite) :

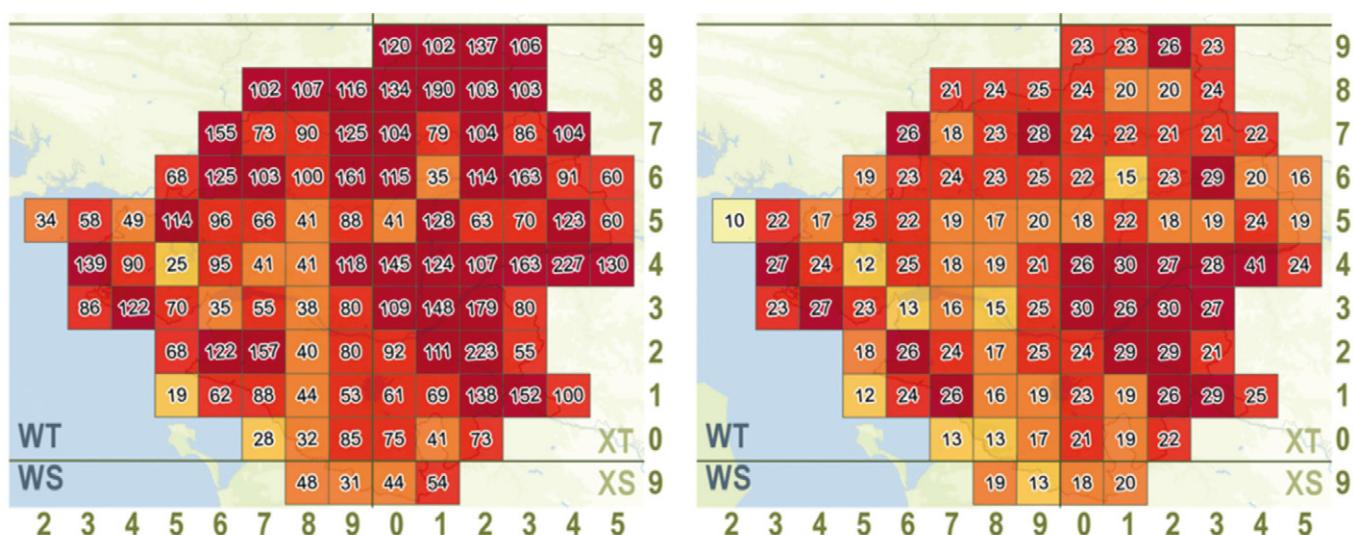


Figure 2 : Nombre de données (carte de gauche) et nombre d'espèces de fourmis connues (carte de droite) par maille UTM 10x10, en Loire-Atlantique au 20/10/2019. ©GOURAUD C., d'après IGN® - BD GEOFLA, ©GRETIA, maillage UTM 10x10, base de données ERFA – GRETIA-AER-GNLA)

Nouvelles mentions pour le département en 2019

Deux nouvelles espèces pour la Loire-Atlantique ont été récoltées en 2019 : *Tapinoma pygmaeum* et *Pheidole pallidula*. La myrmécofaune départementale compte désormais 75 taxons.



Figure 3 : Une ouvrière major de *Pheidole pallidula* reconnaissable à sa grosse tête à Saint-Palais-sur-Mer (17). GOURAUD C., 2018

La distribution des espèces invasives et les enjeux qui leur sont inféodés

En Loire-Atlantique, 10 taxons exogènes ont été répertoriés depuis 2014. Parmi ces espèces, certaines sont d'origine méditerranéenne et d'autres proviennent de régions plus lointaines. Ces observations rapportent, selon les taxons, un degré de naturalisation variable allant de la simple introduction (observation d'individus sans colonies fondées) à l'invasion (colonies dynamiques et portant des préjudices socio-économiques et écologiques).

C'est par exemple le cas de la Fourmi d'Argentine (*Linepithema humile*) qui, en 2018, a été découverte au sud-est de l'agglomération Nantaise (ANGOT, 2018 réc. & dét.). Celle-ci est implantée dans un quartier résidentiel. Elle s'adapte au climat local par migration saisonnière entre les habitations qu'elle occupe en hiver et les extérieurs dans lesquels elle fourrage en été.

Deux autres espèces invasives sont connues. Originaire des steppes d'Asie mineure (SEIFERT, 2000), *Lasius neglectus* semble définitivement installé dans le département.

Enfin, *Tapinoma magnum* a été découverte récemment sur la presqu'île de Guérande où elle occupe les bourgs de Batz-sur-Mer et du Croisic. Deux colonies y sont actuellement répertoriées. Un nouveau foyer d'invasion a été détecté à Saint-Mars-du-Désert dans une pépinière (*Tapinoma gr. nigerrimum*).

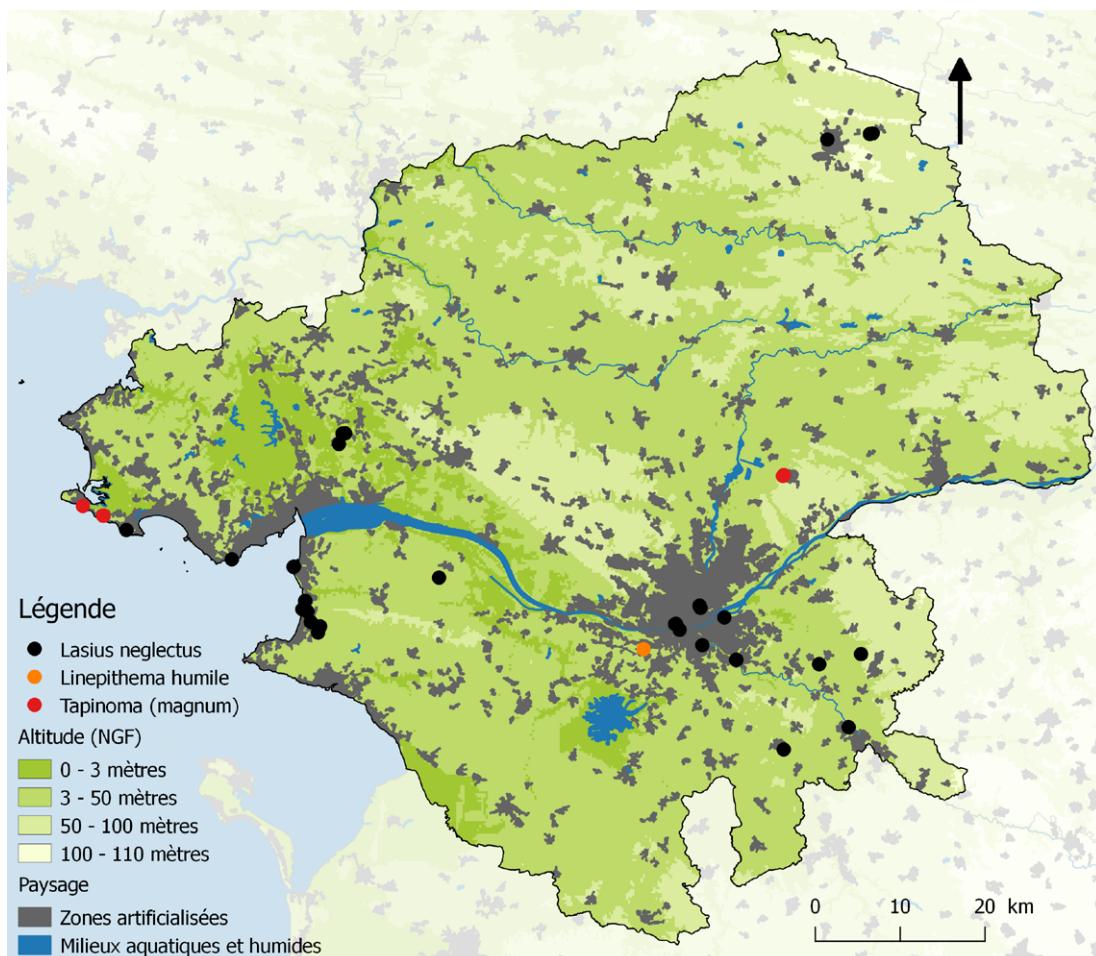


Figure 4 : Carte de distribution de trois fourmis invasives en Loire-Atlantique
GPURAUD C. (2019) d'après IGN – BD GEOFLA®, CORINE LAND COVER 2012,
BD CARTHAGE®, base de données ERFA (GRETIA, AER, GNLA).

Événements de l'année

L'année 2019 a été dynamique et riche en découvertes. Plusieurs événements sont venus agrémenter la période de prospections :

- 12 mai : Découverte d'une nouvelle colonie *Tapinoma gr. nigerrimum* appartenant probablement à l'espèce invasive *Tapinoma magnum* originaire du bassin méditerranéen au Sud du Croisic.
- 25 mai : Découverte de *Pheidole pallidula* dans les pots de vieux oliviers d'une pépinière de Vertou. Cette espèce méridionale semble acclimatée.
- 15 juin : journée de formation à l'inventaire des Fourmis GRETIA- DSNE co-animee par Florian Doré et Clément Gouraud sur la thématique des fourmis. La matinée en salle s'est concentrée sur la présentation des principaux genres de fourmis en Deux-Sèvres et les enjeux de conservation de la myrmécofaune armoricaine. L'après-midi a été consacrée à la prospection de la réserve naturelle régionale du bocage des Antonins.
- 8 juillet : Découverte de la fourmi naine : *Tapinoma pygmaeum* dans un arbre têtard de la Plaine-sur-Mer (44).
- 18 juillet : Rencontre avec Dorian Angot et confirmation de la présence de la fourmi d'Argentine *Linepithema humile* au Sud de l'agglomération Nantaise. Il s'agit d'une des espèces de fourmis les plus invasives de la planète. La colonie se maintient dans son environnement urbain en se retranchant dans les habitations l'hiver (comm. pers. ANGOT D., 2018 ; ANGOT D. réc., dét., 2018).
- 24 juillet : Découverte de *Pheidole pallidula* et d'une nouvelle localité pour *Tapinoma gr. nigerrimum* dans les pots de vieux oliviers d'une pépinière de Saint-Mars-du-Désert (44).
- 24 juillet : Identification de *Stenamma weswoodii* : après la découverte d'un spécimen de Stenamma à profil atypique pour une *Stenamma debile*, l'envoi de l'échantillon à Christophe Galkowski (Antarea) a permis la découverte d'une nouvelle espèce pour le Massif armoricain depuis la localité de Saint-Nicolas-de-Redon. Il s'agit également de la seconde mention nationale après celle d'A. DODERO à Foix en 1914 (RIGATO, 2011).
- 27 juillet : journée d'animation autour du patrimoine entomologique du site de la mine d'Abbaretz (Espace Naturel Sensible du département). Des techniques de collecte et les enjeux de conservation du bio-patrimoine entomologique local ont été présentés au grand public. L'écologie des Formicidae a été abordée sur ce site emblématique qui héberge la dernière population de *Formica selysi* du département. Cette animation a été assurée par l'Atlas Entomologique Régional.



Figure 5 : Alexandre Boissinot, conservateur de la réserve naturelle présente le site afin d'orienter nos prospections.
F. DORE, 2019

Perspectives pour 2020

L'année 2020 sera la dernière année de prospection. L'objectif est l'atteinte d'au moins 100 données par mailles UTM 10x10 km. Les prospections seront conduites pour égaliser l'effort d'échantillonnage. Toute contribution est donc espérée qu'elle soit photographique, par collecte de spécimens ou autre. Les échantillons peuvent être envoyés ou déposés à l'adresse suivante : Clément GOURAUD, 4 route de la Juiverie, 44690, La Haye-Fouassière.

Remerciements aux contributeurs :

ALLANET Francine, AMELINE Michel, ANGLAY Paul, ANGOT Aubin, ANGOT Dorian, ANGOT Sylvain, Anonyme, ANTAREA, AR C'HEUR Youenn, ARCHER Eugène, ARIAL William, AUBIN E., AURENCHÉ A., BARBIER Sylvain, BEAUJEON Maxime, BELLION Loïc, BENEZETH Elora, BERTRAND Emmanuel, BEZY Paule, BIALAIS Léo, BLOND Cyrille, BODIN Max, BOISSINOT Alexandre, BONNESSEE Michel, BONNET Stéphane, BOSSIS Emmanuel, BOSSU Coralie, BOUILLON Simon, BOUMARD Emmanuel, BRACKE Olivier, BRAUD Serge, BREGET Baptiste, BROCHARD Damien, BRUANT E., BRUNET Florence, BRUNET Gaëtan, CAHUREL Alex, CAILLAUD Antoine, CANNONE ML, CANNONE Yves, CANTIN Marie, CARDINAL Gaël, CARILLET Kaëlig, CARNET Mathurin, CERCLET Sandra, CEZARD Paul, CHABROUILAUD Alexis, CHAPELIN-VISCARDI Jean-David, CHARLOT B., CHARPENTIER Anne-Lise, CHARRIER Aurélie, CHASSELOUP Pierre, CHENAVAL Nicolas, CHEREAU Loïc, CHERPITEL Thomas, CHEVREAU Johannic, CHEVRIER Muriel, CHEZE Ethan, CLAVREUL Jacques, CLENET Jean-Yves, CLEVA Didier, COHIN Elyan, Collectif Grand Défi Biodiversité, COLLEU Marc-Antoine, COLON Elisabeth, CONDETTE Camille, COROLLER Clément, COUBARD Claire, COUËNNÉ Isabelle, COURANT Sylvain, COURTIAL Cyril, COUTANT Hugo, CPIE Loire-Anjou, CUMINET Marine, DARNICHE Marion, DARRAS Hugo, DAUPHIN Patrick, DELAMARCHE Maxime, DELAUNAY Fabien, DELHOMMEAU Clément, DENIAUD Caroline, DESGRANGES Sylvie, DEVEAU Sylvain, DEVOGEL Pierre, DISANT Mathis, DORE Florian, DOUILLARD Emmanuel, DOUILLARD Jo, DUMONT Gwendoline, DURAND Olivier, DURENDEAU Sylvain, DUSSAIX Cyrille, DUVAL Olivier, FAVRETTO Jean-Pierre, Fédération départementale de chasse 49, FERRAND Didier, FILIPE Marie, FOUILlard Philippe, FOUILLET Philippe, FOURREY Clément, FRANCOIS Alexandre, GABORY Olivier, GABORY Yves, GABRIEL Nicolas, GAILLARD Jérôme, GANNE Olivier, GARGASSON Yanis, GARRIN Maël, GARRY Yann, GERMAIN Valentin, GIRARD Emilie, GONIN Gabriel, GOSSUIN Antoine, GOUGE Sarah, GOURAUD Benjamin, GOURAUD Clément, GOURDEL Laurence, GOUVERNEUR Xavier, GREMILLON Robin, Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricains, Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique, GUERIF Stéphane, GUET Mathilde, GUILLET Kévin, GUILLOTO Mewen, GUILLOTON Jean-Alain, HACALA Axel, HAGUET Gabriel, HAMON David, HARISMENDY A., HELLEGOUARCH Morgane, HERBRECHT Franck, HERVY Maël, HEUGAS Tiphaïne, HOUALET Caroline, HUBERT Vincent, IORIO Etienne, JACOB Emmanuel, JAMILLOUX Marion, JARNO Philippe, JARRI Bertrand, KERBIRIOU C., KERVINGANT Gwénola, LA CICADELLE, LABROCHE Aurélien, LACHAUD Aurélia, LAFAGE Denis, LAGARDE Mathieu, LAMOUREUX Johann, LANGLET Justin, LANGLOIS Hélène, LATRAUBE Franck, LAVAND Christian, LE MESTRE Gwenaëlle, LEBIGOT Benjamin, LEBLOND Rachel, LEBOT Anne, LECAPLAIN Benoit, LEFRANC Hugues, LEHEBEL Jacques, LEHEBEL-PERON Jean-Brieuc, LEHEURTEUX Blaise, LEHEURTEUX Emmanuel, LEHY Catherine, LEMAGNEN R., LEMESLE Bernard, LEMESLE Nicolas, LENOIR Alain, LEPELTIER Antonin, LEREVEREND Suzie, LERNOUD Renan, LEVILLAIN Marie, LIVORY Alain, LONCLE Philippe, MAISONNEUVE Jean-Luc, MAITRE Julien, MALLET Serge, MANGENOT A., MARCIREAU Camille, MAROQUIN Bastien, MARSEILLE Vicky, MARTIN Charles, MASSARD Olivier, MATTE Arthur, MAZO Gabriel, MERCERON Bastien, MEROT Julien, MONVOISIN Clémence, MOREL Loïs, MOREL Monique, MOUQUET Claire, Naturalistes en Lutte, NEAU Anaëlle, NOEL Franck, NOEL Frédéric, OGER Bruno, OUVRARD Florent, OUVRARD Patrice, PARIS Dominique, PAVIOT Manon, PERON Renée, PERREIN Christian, PETILLON Julien, PEU-MOREL Titouan, PICARD Lionel, PINEAU Adeline, PLU Thierry, POISSON Armelle, POISSON Eliaz, POISSON Olivier, POLART Nicolas, PRAMPART Abel, QUOIILIN Daniel, RACINE Antoine, RACINEUX Benjamin, RACINEUX Maxime, RADIGUE François, RAITIERE Willy, RANGER Jean-Luc, REEBER Sébastien, RENARD Mathilde, RIFFE Jacques, RIGALLEAU Pierre, ROBIN Patrice, ROBIN Patrice, ROINARD V., ROINEL Emilie, ROUCHER Pierre-Yves, RUMIN Célia, SARRAZIN F., SEBASTIEN Etienne, SECHEY Emmanuel, SERVAN Maurice, SIMON Nathalie, SIMON Tanya, TANNEAU Yannick, TAUNAY Patrick, TEULADE Laure, TEXIER Alain, TEXIER Eric, THIBON Eva, THOMAS Alain, TIBERGHEN Gérard, TILLY Jean-Paul, TOLZA Haël, TOLZA Tristan, TOURNEUR Jérôme, TRECUL Patrick, TREMEL Vincent, TULLIE Laurent, TYCHONOWICZ Alexis, VERGER Johan, VIAUD Alexis, VIGOT Samuel, VOLLETTE Elise, VOLLETTE Julie, WILCOX Yves, YVINEC Jean-Hervé

Bibliographie :

- Rigato, F. (2011). Contributions to the taxonomy of West European and North African Stenamma of the westwoodii species-group. (Hymenoptera Formicidae). Memorie della Società Italiana di Scienze Naturali e del Museo Civico di Storia Naturale di Milano. 37:1-56.
- Seifert, B. (2000). Rapid range expansion in *Lasius neglectus* (Hymenoptera, Formicidae) - An Asian invader swamps Europe. Deutsche Entomologische Zeitschrift. 47. 173-179. 10.1002/mmnd.4800470206.

Première mention de la Talève sultane *Porphyrio porphyrio* (Linnaeus, 1758) en Loire-Atlantique

Willy MAILLARD

Mots clefs : Talève sultane, *Porphyrio porphyrio*, Loire-Atlantique

Keywords : Western Swamphen, *Porphyrio porphyrio*, Loire-Atlantique

Résumé : la présence de *Porphyrio porphyrio* est signalée pour la première fois en Loire-Atlantique

Abstract : the occurrence of a Western Swamphen from Loire-Atlantique is reported for the first time

La Talève sultane (*Porphyrio porphyrio*) est une espèce à large répartition, présente en Afrique, en Europe méridionale, au sud de l'Asie et en Australasie. Treize sous-espèces sont actuellement reconnues (del Hoyo, 1996), *P. p. porphyrio* étant présente du sud de la France au Maghreb.

« *D'occasionnelle (citée comme telle par Mayaud en 1936), la Talève sultane est devenue régulière en petit nombre dans le Midi à partir du début des années 1990, suite à la réintroduction de l'espèce en Catalogne depuis le milieu des années 1980* » (Olioso, coord., 2008). En France, elle se reproduit désormais localement sur le littoral méditerranéen, entre les Bouches-du-Rhône et les Pyrénées-Orientales (Issa & Muller, 2015).

Les mentions dans l'ouest de la France sont peu abondantes et concernent toutes des individus isolés. Mayaud (1939) signale qu'un oiseau aurait été capturé sur l'étang de Trévignon (Finistère) (note manuscrite de Gerbe, portée sur son exemplaire de l'Ornithologie européenne, 1867). Il soupçonne alors un échappé de captivité. Un individu a également été capturé à la Faute-sur-Mer (Vendée) en 1897. Les signalements suivants ont été rapportés près d'un siècle plus tard, avec un oiseau le 10 décembre 1972 à l'étang de Trunvel, Tréogat (Finistère), suivi d'un autre du 23 août au 10 septembre 1989 à l'étang de Maupertuis, Coulombiers (Vienne). Deux nouvelles mentions récentes complètent ces observations avec un oiseau le 19 juillet 2016 à l'étang de Beaurepaire, Cléré-sur-Layon (Maine-et-Loire), et un du 20 juillet au 16 août 2016 au Petit Loc'h, Guidel (Morbihan), soit un séjour de près d'un mois.

Le 20 août 2019, alors que j'aide au camp de baguage du lac de Grand-Lieu, j'aperçois brièvement un oiseau traversant une douve en vol. De loin, l'oiseau me fait d'abord penser à un Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*), mais la silhouette et le vol lourd me laissent perplexe. J'ai juste le temps de prendre mes jumelles avant que l'oiseau ne se pose sur la vasière et s'enfonce sous un saule, pour noter la coloration générale bleu-violacé et les pattes pendantes rougeâtres, et annoncer que je viens de voir une Talève sultane. Alors que l'oiseau semble longer la vasière vers le sud, il est retrouvé et photographié quelques minutes plus tard par Sébastien Reeber. L'oiseau finit par bien se montrer durant quelques minutes sur une vasière découverte mais assez loin, et sera observé par l'ensemble des personnes présentes, nous permettant de bien observer le plumage bleuté ainsi que le bec fort et les longues pattes rouges, avant qu'il ne continue à longer la vasière et que nous ne le perdions de vue. La Talève sera revue le 29 août environ 500 mètres plus au sud, le long de la même douve. Ces observations constituent ainsi la première mention documentée de la Talève sultane en Loire-Atlantique.

La littérature indique que ce sont les jeunes qui entrentprendent de longs déplacements, mais les oiseaux de Guidel et de Grand-Lieu étaient des adultes. Faut-il y voir des oiseaux à la recherche de nouveaux territoires ? Les prochaines années permettront peut-être de mettre en lumière un phénomène migratoire peut-être sous-estimé, d'autant plus que l'espèce peut se montrer très discrète, qui plus est sur un secteur aussi vaste que le lac de Grand-Lieu.

Je tiens à remercier la SNPN pour l'accès au camp de baguage, ainsi que Philippe J. Dubois et Johan Tillet pour la transmission de certaines données historiques.



Étang du Charnier (Vauvert, 30)

Bibliographie :

- Del Hoyo J., Elliott A. & Sargatal J. (1996). Handbook of the Birds of the World. Vol. 3. Hoatzin to Auks. Lynx Edicions, Barcelona, 821 pages.
 Dubois Ph. J., Le Maréchal P., Olioso G. et Yésou P. (2008). Nouvel inventaire des oiseaux de France. Delachaux et Niestlé, 560 pages.
 Issa N. & Muller Y. coord (2015). Atlas des Oiseaux de France Métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO / SEO / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 pages.
 Mayaud N. (1939). Alauda. Série III 11e année, n°1, p 79.

Le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* (Tunstall, 1771) nicheur en Loire-Atlantique

François GOSSMANN, Hugo TOUZÉ, Pascal BOURDIN

Mots clefs : Faucon pèlerin, Loire-Atlantique, nidification, reproduction, Bretagne, carrière

Keywords : Peregrine Falcon, Loire-Atlantique, nesting, reproduction, Brittany, quarry

Résumé : le Faucon pèlerin est noté nicheur pour la première fois en 2017 en Loire-Atlantique, avec cinq couples installés dans des carrières. Les années suivantes confortent ces installations, en progression, avec un taux de reproduction élevé.

Abstract : the Peregrine Falcon was noted as a breeder for the first time in 2017 in Loire-Atlantique, with five pairs living in quarries. The following years consolidate these installations, in progression, with a high reproduction rate.

Historique : chute et renouveau des effectifs

Le Faucon pèlerin n'a jamais été noté nicheur en Loire-Atlantique avant le printemps 2016, qui marque l'arrivée de l'espèce dans le département. Il y est noté migrateur et hivernant régulier de longue date, fréquentant en premier lieu les vastes zones humides où il retrouve différentes espèces d'oiseaux provenant des zones du nord et de l'est de l'Europe. En Loire-Atlantique ces Faucons pèlerins, originaires du nord et de l'est de l'Europe, fréquentent notamment de vastes zones comme le lac de Grand-Lieu, la Grande Brière, l'estuaire de la Loire, etc. On observe parfois des « pseudo couples » d'oiseaux hivernants que l'on peut voir proches l'un de l'autre en journée tout au cours de l'hiver, une entente cordiale mâle-femelle qui est impossible entre oiseaux de même sexe, alors enclins à s'affronter.

L'espèce a connu une période extrêmement critique au cours de la dernière moitié du 20ème siècle, non seulement en France et en Europe, mais aussi sur tous les continents où l'espèce était nicheuse. Les effectifs ont connu une chute drastique : la cause majeure est liée à l'utilisation, à partir des années 1950, de dangereux pesticides dont les organo-chlorés, le DDT en étant le plus connu. La concentration de ces substances dans l'organisme des Faucons pèlerins, situés en bout de chaîne alimentaire, a provoqué une extrême fragilité de la coquille des œufs, entraînant leur casse lors de la couvaison par le simple poids des adultes. De surcroît, d'autres causes de destruction se sont ajoutées, telles le tir ou encore le désairage pour alimenter la fauconnerie...

Par la suite, l'interdiction des pesticides organo-chlorés a permis de redonner une certaine fécondité aux couples de Pèlerins. Les effectifs ayant été fortement érodés, ne subsistant que quelques dizaines de couples en France à l'orée des années 1970, dans quelques fiefs comme le Jura et le Massif central. La remontée des effectifs nicheurs a alors nécessité plusieurs décennies.

Le retour de l'espèce en Bretagne

En Bretagne, sept sites « historiques » étaient réellement connus et répertoriés avant l'effondrement total des effectifs au cours de la 2ème moitié du 20ème siècle, tous situés dans des falaises littorales en Ille-et-Vilaine, Côtes-d'Armor, Finistère et Morbihan. Nous pensons aujourd'hui que les sites de nidification pour l'espèce étaient à l'évidence bien plus nombreux dans cette région, mais en fait peu recherchés et effectivement pas enregistrés.(Erwan Cozic, 2019)

Après quasiment 50 ans d'absence, c'est de nouveau en 1995 qu'un premier couple cantonné est observé à Belle-Ile dans le Morbihan, la première « nouvelle » reproduction s'effectua en presqu'île de Crozon en 1997. En 2002 ce sont six couples qui sont localisés puis 11 en 2007, 23 couples en 2012, 53 couples en 2017 dont cinq en Loire-Atlantique.

Première nidification en Loire-Atlantique et évolution des effectifs

Depuis le début des années 2010, les carrières en Loire-Atlantique ont fait l'objet chaque printemps d'un suivi avec à chaque fois plusieurs heures d'observation par site. La carrière de La Clarté à Herbignac (société Charier) a fait l'objet d'observations plus fréquentes et assidues car nous la considérons comme étant le site potentiellement le plus intéressant. Observée tout d'abord à bonne distance en limite, nous avons pu obtenir l'autorisation d'y pénétrer et d'y faire de premières observations fin-juin début-juillet 2014 et fin-juin début-juillet 2015. Pas de Pèlerin en 2014 mais début juillet 2015, nous avons observé deux oiseaux dont un mâle en plumage adulte et un oiseau semble-t-il de 2ème année avec un plumage intermédiaire, car en mue.

En mars 2016, mâle et femelle, adultes tous deux, sont observés, l'aire où les deux adultes se relaient pour la couvaison, est repérée, elle est située sur une petite plateforme, un redan au pied d'un front de taille avec une roche bien lisse, avec moins de risque d'éboulement et de chute de pierres. Les carriers nomment ces parties de falaises « *glacis* ». Le couple élève deux jeunes, l'envol a lieu fin-mai. Ces deux jeunes Faucons pèlerins sont les premiers pour la Loire-Atlantique, qui enregistre donc pour la première fois la nidification de l'espèce.

Au cours de ce printemps 2016 sont localisés trois autres couples : en mars sur la carrière des Maraîchères à Bouguenais, durant ce mois un mâle et une femelle en plumage adulte se livrent à des vols de concert, grattent et préparent une aire au pied d'une des parois, plus précisément sur un redan. Cette femelle adulte, très certainement migratrice au final, disparaît vers le 10 avril, elle est remplacée dans les jours suivants par une femelle de 2ème année qui entame sa mue vers la fin-mai. Dès les premiers jours de leur entente, le mâle est très démonstratif et entraîne la femelle sur le site même de l'aire précédemment choisi avec l'autre femelle. Le même phénomène est observé sur une carrière à Donges avec, à l'identique, une femelle adulte quittant le mâle début-avril et remplacée à son tour par une jeune femelle de 2ème année, reconnaissable à son plumage brun et aux barres longitudinales sur le ventre et la poitrine. Sur ces deux sites, il n'y a cependant pas de nidification en 2016 et il n'y a pas eu non plus d'accouplement observé que ce soit chez le premier couple formé préalablement en mars, ou chez le nouveau formé avec la jeune femelle. Enfin, sur la commune d'Erbray, dans le nord du département, un couple est observé en mars 2016, ces deux oiseaux adultes avaient cependant déjà été observés au cours de l'hiver 2015-2016, mais sans certitude sur leur statut d'hivernant ou effectivement cantonné sur le site. Ce couple n'a pas non plus nidifié, aucun indice n'a été repéré même si leur présence au cours du printemps s'est confirmée.



Faucon pèlerin, mâle adulte en vol à Erbray le 28 février 2016 (H. Touzé)

En 2017 ce sont cinq couples qui vont nidifier avec 12 jeunes à l'envol. A noter que le couple des Maraîchères s'est déplacé vers la carrière des Pontreaux : ce changement est observé au cours de l'hiver 2016-2017, les va-et-vient du couple entre les deux sites sont fréquents, courant janvier le couple se fixe définitivement aux Pontreaux pour y nidifier.

Un nouveau site est conquis par l'espèce, il s'agit de la carrière de Gorges, ce site avait précédemment été le refuge du Faucon pèlerin en hivernage pendant de nombreuses années. Ce couple mènera à terme une nichée de trois jeunes. La particularité de cette nidification est qu'elle va contribuer à sauvegarder un grand pan de falaise, que nous avons surnommé « le rocher aux pèlerins ». En effet, cette partie de la carrière avait été programmée pour différents tirs de dynamitage afin de transformer le pan de 40 mètres environ en plusieurs pans fragmentés moins verticaux. En bonne entente avec les gestionnaires de la carrière, un moratoire a pu être mis en place et « le rocher aux pèlerins » maintenu.

En 2018, huit couples sont repérés lors des visites des différents sites de carrière du département, une nouvelle installation réussie d'un couple à Campbon. Parmi ces couples, six vont effectivement nidifier avec succès et donner 16 jeunes à l'envol : une nichée de quatre jeunes est observée à la carrière de Gorges. Sur ce site, la ponte est plus précoce, dès le 7-8 mars avec de premiers envols vers le 20 mai. Sur les autres sites, les envols s'effectuent entre fin-mai et début-juin. L'envol le plus tardif, fin-juin, a été noté sur Donges en 2017.

Les deux autres couples observés, au cours de ce printemps 2018, sur Chauvé et Vieille Vigne, ne fournissent pas d'indices de nidification.

En 2019, à nouveau huit couples sont repérés. Alors que le couple de Chauvé n'est plus présent, jusqu'à trois individus adultes sont repérés au nord de Vallet, un accouplement est noté mais sans succès de nidification semble-t-il, malgré la présence tardive d'une jeune femelle volante et quémandant à la mi-juillet. Cependant, cet individu pouvait correspondre à un oiseau après dispersion, issu d'un autre site.

Ce printemps 2019 enregistre un record de réussite, en effet pour les six couples ayant effectivement nidifié, ce sont 23 jeunes qui arrivent à l'envol. Il y a eu notamment 4 nichées de 4 jeunes ! Sinon une de 3 jeunes, 2 de 2 jeunes. Soit 3,3 jeunes par couple ayant reproduit ce qui constitue une valeur record que l'on peut rapprocher du résultat de quelques rares autres régions d'Europe.



Faucons pèlerins, femelle donnant la becquée à trois jeunes à Donges le 8 juin 2018 (P. Bourdin)

Évolution du suivi en Loire-Atlantique pour les années 2020

Le suivi est bien évidemment à poursuivre ces prochaines années. Le protocole adopté ces dernières années comprenait au minimum trois visites sur chaque site potentiel :

- fin-février début-mars pour parade, ponte ;
- fin-avril : éclosion, poussins ;
- fin-mai ou début-juin : envol ou proche envol des jeunes.

En Loire-Atlantique ce sont les carrières qui constituent le milieu pour la nidification. Les falaises maritimes du département pourront faire l'objet de quelques suivis. Cependant le principal obstacle à une installation d'un couple de Faucon pèlerin n'est pas tant leur hauteur plutôt modeste, mais la fréquentation qui paraît trop forte.

Si les carrières représentent bien les milieux de sites de nidification du Faucon pèlerin, il faut bien noter cependant que ce sont les anciens pans de falaises créés il y a plusieurs dizaines d'années qui sont privilégiés par les oiseaux pour y choisir une vire, une niche, ou une plateforme pour nicher.

Les règles d'exploitation ont évolué ces dernières années, les pans de falaises nouvellement créés sont plus petits et mesurent 10 à 15 mètres, ils sont aussi moins verticaux, la roche y est davantage éclatée avec moins de niches favorables. Il paraît donc important, voire crucial, d'essayer de conserver chaque fois que possible les anciens grands pans de falaises. Cela passe par un dialogue, des échanges avec les gestionnaires des sites et également l'administration qui fait appliquer les nouvelles réglementations. Il faudrait que les comblements après exploitation ne soient pas systématiques comme c'est le cas actuellement. Il faudrait parvenir à proposer des solutions alternatives qui tiennent compte de la biodiversité créée par ces nouveaux milieux : en effet d'autres espèces en profitent aussi.

Des sites pourront, espérons-le, être maintenus. Un point positif est constitué par les liens et le dialogue que nous avons établis avec tous les gestionnaires de carrières accueillant les pèlerins, afin de maintenir nos suivis avec les autorisations et contacts qui demeurent primordiaux.

Ces suivis ont pu être réalisés grâce au travail d'une équipe d'observateurs : Ludovic Bourgeais ; Jean-Luc Gasnier ; Pascal Bourdin ; François Gossman ; Benoit Moreau ; Patrice Ouvrard ; Willy Maillard ; Willy Raitière ; Hugo Touzé.

Bibliographie :

Erwan Cozic (2019) La nidification du Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) en Bretagne : Etat des lieux – Ornithos 26-6 : 273-291 (2019).

Groupe Guifettes Loire-Atlantique : bilan guifettes nicheuses pour l'année 2019

Didier MONTFORT, Sébastien REEBER, Jean-Luc DOURIN et Alain TROFFIGUE



Mots clefs : Guifette moustac, Guifette noire, Guifette leucoptère, Loire-Atlantique, Nidification

Keywords : Whiskered Tern, Black Tern, White-winged Tern, Loire-Atlantique, Nesting

Résumé : cette note présente le bilan de la nidification de l'année 2019 concernant les trois espèces de guifettes nicheuses en Loire-Atlantique. Elle est réalisée à partir des données des membres du Groupe « Guifettes Loire-Atlantique » ainsi que de quelques observateurs occasionnels. Pour chacune des espèces, une rapide synthèse de la chronologie de la nidification est présentée ainsi qu'une estimation du nombre de couples nicheurs pour les trois sites concernés durant cette saison dans le département : la Brière, le lac de Grand-Lieu et le marais de Goulaine.

Abstract : this note presents the assessment of the nesting of the year 2019 concerning the three species of nesting terns in Loire-Atlantique. It is carried out using data from the members of the “Guifettes Loire-Atlantique” Group as well as a few occasional observers. For each of the species, a quick summary of the nesting chronology is presented as well as an estimate of the number of breeding pairs for the three sites concerned during this season in the department : la Brière, Grand-Lieu lake and the Goulaine marsh.

Guifette moustac *Chlidonias hybridus*

Brière

En Grande Brière Mottière (correspondant au marais indivis de Brière), les deux premières Guifettes moustacs sont observées sur la commune de Trignac le 29 mars 2019, puis 3 oiseaux sont notés le 14 avril 2019 à la Chaussée Neuve. Cinq jours après, plus d'un millier de Guifettes moustacs sont observées s'installant sur le premier site, et plusieurs centaines sur le second (en compagnie de plusieurs dizaines de Mouettes mélanocéphales *Larus melanocephalus*) avec pariades pour quelques-unes. Dès la fin avril, environ 80 Guifettes moustacs semblent en partie cantonnées au cœur d'une colonie de Mouettes rieuses, en cours ou en fin d'installation (et en présence, habituelle à cette saison, des Mouettes mélanocéphales). Des offrandes et des cantonnements sont observés sur un autre site. Toutefois, un peu moins d'un millier de Guifettes moustacs sont observées en pêche mais sans comportements significatifs sur les secteurs traditionnels de nidification.

Photographie 1 : Brière, les deux espèces habituelles, la Guifette noire *Chlidonias niger* et la Guifette moustac *Chlidonias hybridus* (J.-L. Dourin).

Dès la fin de la première décade de mai, l'arrivée des Guifettes moustacs devient beaucoup plus affirmée sur l'est et le sud du marais indivis avec plusieurs milliers d'oiseaux installés sur quatre sites (Tableau I). Toutefois, tous les oiseaux ne sont pas encore fixés, comme en témoigne la trentaine de Guifettes moustacs présentes à cette date à l'étang du Bois Joalland (Saint-Nazaire). De la mi-mai à la mi-juin, les évolutions très importantes des couples dénombrés, au final sur cinq sites A, B, C, D et E, révèlent la précarité et la fragilité de ces colonies. La diminution du nombre de couples du site C, amorcée le 16 mai 2019 et confirmée les jours suivants, est à mettre en parallèle avec l'augmentation spectaculaire, spatiale et numérique, des colonies du site E. Etonnamment à cette date, 8 à 10 Guifettes moustacs sont observées en plumages internuptiaux.

	Site A	Site B	Site C	Site D	Site E
10/05/2019	10 c	40-50 c	500-600 c	30-35 c	
16/05/2019	> 400 c	> 300 c	150-200 c		Pas d'indice de nidification
19/05/2019	400 c	disparition	diminution		750 c
10/06/2019	120 c		disparition	> 50 c	500 c à 700 c

Tableau I : évolution au nombre de couples de guifettes moustacs en Grande Briere maraîchère en 2019 (en grisé, aucune observation réalisée pour cette journée).

La diminution du nombre de couples nicheurs du site A constatée le 19 juin 2019 (nids vides et un poussin mort) est imputable à des perturbations et destructions sans doute très récentes, peut-être liées à des dérangements et des piétinements par un troupeau de 59 cygnes *Tuberculés cygnus olor*, favorisant lui-même la prédation par busards *Circus sp.*, corneilles noires *Corvus corone*, goélands *Larus sp.*.

Les premiers poussins, âgés d'une semaine pour les plus vieux, sont notés le 10 juin 2019, alors que des constructions et des couples couvant sont encore observés. A la fin juin, les stades d'avancement de la reproduction présentent encore de fortes disparités avec des nids vides en construction ou portant des traces de fientes (envol ou échec ?), ainsi que des nids avec 1, 2 ou 3 œufs, des poussins à l'éclosion et de toutes classes d'âge (jusqu'à une vingtaine de jeunes volants, et même très bien pour certains d'entre eux !). Les nourrissements sont extrêmement dispersés dans les vastes étendues de Jussie sp. *Ludwigia sp.*, témoignant de la présence d'un nombre considérable de poussins en vadrouille.

Dès la deuxième décennie de juillet, des dizaines de fratries seront notées disséminées quasiment partout sur le marais, et fin juillet, quasiment plus aucune Guifette moustac n'est observée en Brière.

Photographie 2 : formation à Pesse d'eau (*Hippuris vulgaris*) utilisée par les guifettes pour nicher, mais désormais délaissée au profit des herbiers de Jussie sp. (D. Montfort).



En Boulaie et sur le Moyen-Brivet, malgré des milieux temporairement favorables en avril, aucun indice de nidification de la Guifette moustac n'a été recueilli en 2019 sur ces compartiments hydrauliques du bassin, hélas désormais systématiquement exondés beaucoup trop tôt en saison, à des fins d'élevage bovin.

Sur la commune de Saint-Joachim, une colonie mixte de Guifettes moustacs et de Mouettes rieuses est découverte début juin à proximité du bourg. Passée inaperçue jusque-là, elle est probablement installée depuis plusieurs semaines dans une parcelle privée, plus ou moins inondée et envahie par la Jussie sp. . Malgré un suivi approximatif et irrégulier, l'estimation d'environ 60 couples nicheurs est retenue. Le 30 juin 2019, 100 à 150 jeunes au sol ou juste volants y sont dénombrés.

En synthèse, le bilan 2019 de la reproduction de la Guifette moustac proposé pour la Brière est estimé à environ 1700 couples répartis sur 4 colonies, avec une excellente productivité à l'envol (excepté une colonie ayant subi des dérangements à partir de la mi-juin, provoquant la perte de plusieurs pontes et poussins).

Lac de Grand-Lieu

Les premiers oiseaux, une vingtaine en tout, sont observés sur le lac le 1^{er} avril 2019, à une date plutôt tardive par rapport aux années précédentes. Le nombre d'oiseaux reste faible tout au long du mois d'avril, et jusqu'à mi-mai. La tradition de regroupement des Guifettes moustacs de Loire-Atlantique sur le lac avant la reproduction, qu'elle s'effectue en Brière ou localement, semble s'être perdue depuis quelques années, sans doute depuis que la Brière a pris numériquement le dessus.

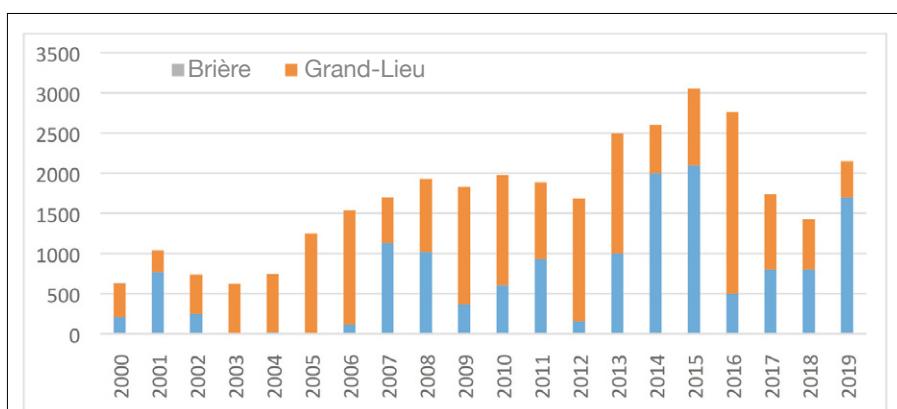
Les premiers nids sont notés à une date normale, le 19 mai 2019. Une première colonie s'installe sur les prés-marais, avec 46 nids, à proximité immédiate d'une immense colonie de Mouettes rieuses, *Chroicocephalus ridibundus* (près de 2000 nids). Cette colonie est installée sur de la végétation plus ou moins flottante, certains nids étant également formés sur des touradons de carex inondés au pied (plusieurs couples de Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis* ont produit des jeunes dans cette même colonie). Tout au long du mois de juin, des colonies se sont installées plus classiquement dans les herbiers à Nénuphar de la partie centrale du lac, avec quatre colonies en tout. Le total du nombre de nids avec œufs ou poussins à la fin-juin atteint 446 nids. L'envol semble avoir été bon, avec près de 700 jeunes produits, mais il est difficile d'être plus précis. En effet, de nombreux groupes familiaux arrivent de Brière dès le mois de juillet, et se mêlent aux colonies locales, rendant impossible un décompte détaillé de la production locale. Les derniers nids avec œufs sont notés comme d'habitude jusqu'à la fin du mois d'août.

Marais de Goulaine

Le 24 mai 2019, une colonie de Guifettes moustacs est observée (apports de matériaux et accouplements) dans une zone faiblement végétalisée et inondée (cariçaie et scirpaie avec Jussie sp., non loin de saules épars) au sein des marais de Goulaine (commune de Haute-Goulaine). Deux jours plus tard, la construction des nids bat son plein et des accouplements sont notés. 20 à 25 couples sont installés mais le niveau d'eau devenu trop bas semble limiter les chances d'aboutissement de la nidification. Le 1^{er} juin 2019, l'échec d'au moins 20 nids avec œufs et l'abandon de la colonie sont constatés.

Bilan 2019 et évolution du nombre de couples nicheurs en Loire-Atlantique

Le bilan pour cette année permet d'estimer le nombre de couples nicheurs connus entre 2146 et 2166 (Graphique 1), qui indique une hausse de nombre de nicheurs depuis les 3 dernières années, avec un retour au-dessus de 2000 couples. A moyen terme, la tendance pourrait témoigner d'une relative stabilité, néanmoins marquée de fluctuations régulières des effectifs nicheurs selon les années et les sites, Grand-Lieu ou Brière.



Graphique 1 : évolution du nombre de couples nicheurs de Guifettes moustacs pour la Brière et le lac de Grand-Lieu de 2000 à 2019.

Origine brennouse d'une des Guifettes moustacs « briéronnes » : Jean-Luc Vigneau a photographié le 26 avril 2019 en Brière, une Guifette moustac porteuse de deux bagues. L'oiseau avait été bagué au stade poussin le 21 juillet 2014 sur l'étang du Tran, en Brenne (Laura Beau, RNN de Chérine, comm. pers.).

Guifette noire *Chlidonias niger*

Brière

En Grande Brière Mottière, les 5 premières Guifettes noires sont observées le 14 avril 2019, puis six jours plus tard, 25 à 30 oiseaux sont notés. Le 01 mai 2019, ce sont au moins une vingtaine d'oiseaux qui sont dénombrés en Grande Brière sud et sud-ouest. Le 10 mai 2019, les observations se multiplient en Brière avec des allers et venues totalisant au moins une cinquantaine d'oiseaux.

Les premiers indices de nidification sont observés le 16 mai 2019 sur la caricaie de l'une des anciennes colonies de 2018, avec 8 Guifettes noires papillonnant et alarmant faiblement.

Durant la deuxième décennie de mai, les dénombrements permettent de recenser deux colonies sur un seul site, respectivement d'une cinquantaine d'oiseaux sur leurs nids et une soixantaine d'oiseaux avec des pontes complètes tandis qu'une vingtaine d'autres oiseaux sont vus là et là. À la fin mai, une nouvelle colonie est découverte accueillant une cinquantaine d'oiseaux, avec construction de plateformes et pontes à 1 et 2 œufs....

Dès le 11 juin 2019, ce site accueille au moins 3 colonies de Guifette noire, proches les unes des autres et toutes localisées dans les herbiers de Jussie sp. (Photographie 3), totalisant une centaine d'oiseaux, dont certains couples avec des poussins. Le 22 juin 2019, le nombre de Guifettes noires nicheuses est estimé à 110, sans aucun jeune volant jusqu'au 26 juin 2019. Il faudra attendre la deuxième décennie du mois de juillet pour observer des fratries en vol, en particulier sur les franges sud et est du marais indivis (des belles zones traditionnellement utilisées par des colonies de Guifette noire pour leur nidification n'ont hébergé aucun couple en 2019, alors que les habitats et l'hydraulique étaient accueillants).

Sur les autres compartiments du bassin du Brivet éventuellement favorables (marais privés de Boulaie et du Moyen-Brivet), aucun indice de reproduction de l'espèce n'a été noté cette année. Quelques rares passages et stationnements temporaires de guifettes noires en petit nombre (< 10 oiseaux) observés de la mi-avril à la mi-mai...aucune observation de l'espèce ensuite...

En ce qui concerne la nidification de la Guifette noire en Grande Brière indivise, le bilan global 2019 proposé est de (seulement) 50-55 couples avec une bonne productivité à l'envol (comme en 2018, fratries à 2 jeunes volants, voire complètes).



Photographie 3 : immense herbier de Jussie sp., habitat privilégié ces dernières années par les guifettes pour la nidification (D. Montfort).

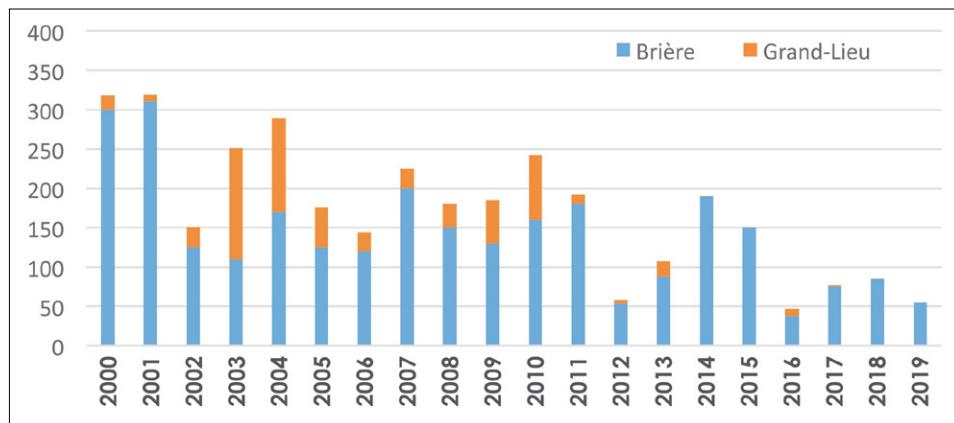
Lac de Grand Lieu

Pour la seconde année consécutive, aucune Guifette noire n'a niché à Grand-Lieu. Tout comme l'année passée, les niveaux d'eau bas cette année peuvent en partie expliquer cette absence.

Bilan et évolution du nombre de couples nicheurs en Loire-Atlantique

Le bilan pour cette année se résume aux 50 à 55 couples nicheurs de Brière. A l'inverse des Guifettes moustacs, la situation de la reproduction de la Guifette noire en Loire-Atlantique montre une division par 3 des effectifs nicheurs en pratiquement 20 ans, et une absence, voire la disparition des nicheurs à Grand-Lieu depuis un peu moins d'une décennie. Ces évolutions sont préoccupantes pour l'avenir de la Guifette noire en Loire-Atlantique et en France.

Signalons que des guifettes noires erratiques ont été observées en Bretagne durant le printemps 2019, en plumage nuptial, sans traces de mue, notamment en mer sur le Mor Braz, ou comme le 22 juin 2019 à l'île Dumet par exemple.



Graphique 2 : évolution du nombre de couples nicheurs de guifettes noires pour la Brière et le lac de Grand-Lieu de 2000 à 2019.

Guifette Leucoptère *Chlidonias leucopterus*

Brière

En Grande Brière Mottière, la première observation en 2019 d'une Guifette leucoptère (Eliaz Poisson) a lieu le 20 avril 2019 (commune de Trignac). Le 10 mai 2019, un couple est suivi en vol à la Mare aux Plies (Photographie 4), puis un accouplement est noté sur le site, à quelques dizaines de mètres des observateurs. Le couple sera revu au même endroit le 16 mai 2019 au milieu des Guifettes moustacs.

Le 19 mai 2019, un oiseau de 2ème année est suivi en vol de pêche derrière Bel Air, et un couple adulte est noté au sol et en vol au sud du marais.

A partir du début juin, un couple sur nid est installé dans la Jussie sp., au sein de l'une des petites colonies de Guifettes noires, puis sera par la suite surveillé à plusieurs reprises, et finalement observé en train de nourrir deux grands jeunes à partir du 16 juillet 2019, revus volants le 19 juillet 2019.

En ce qui concerne la nidification de la Guifette leucoptère en Grande Brière indivise, il faut donc retenir la reproduction en 2019 d'un couple avec 2 jeunes à l'envol, presqu'au même endroit qu'en 2018.

Lac de Grand Lieu :

Pas de nouvelle tentative de nidification à Grand-Lieu, mais quelques observations : 2 adultes le 15 mai 2019, 5 adultes le 19 mai 2019, 1 adulte le 5 août 2019 et 1 juvénile le 22 août 2019.



Photographie 4 : Guifette leucoptère (J.-L. Dourin).

Synthèse

La relative « stabilité » des populations nicheuses de la Guifette moustac en Loire-Atlantique ne doit pas occulter la mauvaise situation de l'espèce en France (TROTIGNON, 2017-a).

En effet, même si la synthèse nationale 2019 n'est pas encore disponible, les informations relatives à la saison de reproduction 2019 dans les autres grands sites d'importance nationale pour l'espèce sont pessimistes.

La synthèse nationale de 2018 (TROTIGNON, 2018) indiquait que « les effectifs nationaux de Guifette moustac étaient retombés en-dessous de la barre des 3000 couples en 2017, ce qui n'était pas arrivé depuis 2004. Malheureusement, la régression se poursuit et s'aggrave en 2018, avec de 2481 à 2518 couples seulement recensés en France (moyenne de 2500 couples) ! ».

Quant à la Guifette noire (TROTIGNON, 2017-b, TROTIGNON, 2018), le même rapport du Groupe Guifettes France retenait la moyenne de 133 couples en France en 2018, et sa conclusion était sans équivoque : « Répétons notre plainte habituelle : la Guifette noire est, en France, dans un « état de conservation » désespérant ». Tout est dit.

Seule petite note d'espoir : une excellente productivité en jeunes à l'envol ces dernières années en Brière, depuis que les guifettes ont adopté les herbiers de jussie pour y établir leurs nids et élever leurs poussins.

Bibliographie :

TROTIGNON J. in QUAINEINNE G. et les coordinateurs-espèces (2017-a). Guifette moustac in Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2015. Ornithos 25-2 : pp. 80-81.

TROTIGNON J. in QUAINEINNE G. et les coordinateurs-espèces (2017-b). Guifette noire in Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2015. Ornithos 25-2 : pp. 80-81.

TROTIGNON J. Coord. (2018). Bilan Guifettes France 2018. Groupe Guifettes France.

Remerciements :

Les auteurs remercient les différents observateurs participants au groupe « Guifettes Loire-Atlantique » et les observateurs occasionnels de la saison 2019 : Martine MAILLARD, Philippe DELLA VALLE, Jean-Luc VIGNEAU, Philippe J. DUBOIS, Hugo TOUZE, Jean-Luc NAUDIN, Jean-Christophe PEUREUX, Franck POTIRON, Eliaz POISSON, Olivier POISSON.

Pour proposer un article dans la prochaine chronique ou nous contacter, écrivez-nous à :

- GNLA, 1 Impasse du Surchaud,
44190 Saint-Hilaire-de-Clisson
- gnl44@gmail.com

Pour rejoindre le GNLA, il existe plusieurs types d'adhésions :

- individuelle 10 €
- familiale 15 €
- associations 30 €

Vous souhaitez partager vos observations de terrain avec nous ? Deux solutions :

- Pour les membres du GNLA (uniquement, et sur inscription), vous pouvez envoyer vos observations par mail sur la liste de discussion GNLA@yahoogroupes.fr
- Pour toute personne intéressée, en vous créant un compte sur la base de données en ligne www.faune-loire-atlantique.org

